RAIMBAULT
1866

RB 144, 154

1695 - 2

M. JEAN RAIMBAULT,

ARCHIPRETRE,

Curé de Nicolet, &c., &c.

AMBULABIT CORAM CHRISTO CUNCTIS DIEBUS,
I Lib. Reg. II, 35,

LES TROIS-RIVIERES :
DUFRESNE & FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS.

1866.

Imprimerie de Dufresne & Frères, Les Trois-Rivières.

M. JEAN RAIMBAULT, Archiprêtre,

Curé de Nicolet, &c., &c.

AMBULABIT CORAM CHRISTO CUNCTIS DIEBUS.

I Lib. Reg. II, 35.

I.

Le respectable vétéran du sanctuaire dont nous allons tracer rapidement l'histoire, Monsieur l'abbé Raimbault, a droit à une étude plus étendue que celle-ci. Nous regrettons que les limites qui nous sont assignées ne nous permettent pas de lui rendre plus ample justice. Homme modeste et religieux, sa vie, consacrée à des œuvres de religion et de dévouement accomplies sans faste et sans bruit, a laissé dans la mémoire de ceux qui l'ont connu le respect le plus grand et l'estime la plus profonde. Ayant bien mérité de la Religion et de la Patrie, il n'y a nul doute qu'on n'aime à connaître ses titres à la reconnaissance publique. Livré, par vertu, aux fonctions du saint ministère, jusqu'à la vieillesse, il ne s'occupa constamment que de faire glorifier Dieu, et de concourir au bien-être de ses concitoyens. Tout en laissant à d'autres le soin de louer dignement une carrière si bien remplie, nous avons voulu rappeler au lecteur les principaux traits de la vie d'un homme de mérite déjà loin de nous, mais dont les vertus et les exemples ont laissé des souvenirs que le temps n'a pas atténués.

Monsieur JEAN RAIMBAULT naquit le 4 février, 1770, à Saint-Aignan, une des paroisses situées dans l'enceinte de la ville d'Orléans, faubourg annexé à cette ville vers 1456. Son père, Etienne Raimbault, était un ancien militaire qui vivait du produit de ses fermes. Sa mère, Françoise Doucet, était une femme très-pieuse. Le jeune enfant, objet de notre travail, se distingua lui-même de bonne-heure par une piété sincère qui ne se démentit jamais.

A la fin de la tourmente révolutionnaire, qui vingt ans plus tard vint s'abattre sur la France, cette vertueuse famille se trouva dans un état voisin de la pauvreté. Le père, homme irréprochable, étant mort vers ce temps, les deux fils durent s'entendre pour subvenir aux besoins de leur mère et de leur unique sœur qui ne voulut jamais consentir à se séparer de celle qui avait veillé sur son berceau dans des jours si orageux.

L'affection que M. Raimbault portait à sa mère ne se refroidit jamais ; et, même après 1830, il lui envoyait encore annuellement quelques secours, " bien légitimes," disait-il, car son frère, marchand de vin, à Paris, ne pouvait qu'avec peine se suffire à lui-même ; et les sacrifices multipliés d'une bonne mère ne sauraient jamais être convenablement appréciés.

Le jeune Raimbault étudia d'abord au collége de Meung. Il donna dès sa jeunesse des marques si frappantes de ferveur qu'on espérait dès lors beaucoup de sa vertu pour l'avenir. Ces heureuses prévisions ne furent point trompées. De bonne heure il montra de l'inclination pour l'étude, un jugement exact, une mémoire des plus heureuses, avantages dont il a pu jouir toute sa vie, parcequ'il ne négligea jamais l'exercice de ces belles qualités. Il dut profiter beaucoup des leçons des vertueux prêtres auxquels fut confiée son éducation ; et nous avons là-dessus les expressions élogieuses de Monsieur l'abbé Desjardins qui s'était trouvé présent à deux de ses examens, à la fin des années 1786 et 1787, et qui se plaisait à en rendre à tous ceux qui conversaient avec lui un brillant témoignage.

Après ses études classiques, Monsieur l'abbé Raimbault entra au séminaire d'Orléans, désirant se vouer par piété au sacerdoce.

Ses succès brillants au collége le firent appeler à l'enseignement de la philosophie à un âge où les autres peuvent à peine en commencer l'étude. Ce n'était toutefois qu'occasionnellement que le jeune abbé pouvait faire valoir ses talents pour l'enseignement, car il n'était encore que répétiteur, et ne pouvait que rarement remplacer le professeur en chef chargé spécialement du développement des thèses ; mais il donna en mainte occasion des preuves d'un grand savoir et d'une aptitude peu commune pour les sciences abstraites.

Monsieur Raimbault remplissait la charge de conférendaire des philosophes au séminaire d'Orléans (*a*) lorsqu'on exigea le serment à la constitution civile du clergé. Il se préparait au sacerdoce. Sa conscience lui défendait d'obtempérer aux vues des tyrans de la France et des ennemis de l'Eglise ; aussi vit-il avec douleur le schisme s'introduire dans le diocèse, et la rapacité des révolutionnaires dépouiller les temples et profaner les autels.

Le 31 Mai, 1789, Monsieur Raimbault avait été tonsuré par Monseigneur de Jarente, le même qui, plus tard, fut élu Evêque constitutionnel du Loiret auquel par suite bientôt personne ne donna plus ni marques de respect ni adhésion ; le même enfin qui plus tard encore acquit une si triste notoriété.

L'abbé Raimbault travaillait à se sanctifier lui-même, unissant l'étude à la prière et à l'oraison. C'est dans la méditation qu'il puisait le goût de l'étude des sciences ecclésiastiques.

Les ordinations étaient interrompues depuis quelque temps ; bientôt les Colléges et les Séminaires furent fermés. Les jeunes gens étaient poussés vers la carrière militaire dans laquelle, bon gré mal gré, il leur fallait entrer. Par ce concours de fâcheuses circonstances, c'est chez des prêtres assermentés que monsieur l'abbé Raimbault fut forcé d'aller pour les conférences théologiques ; chez des prêtres dévoués à Monsieur de Jarente, l'un de ces trois Evêques (sur cent trente-trois qui existaient alors en France) qui crurent apporter un grand lustre à la cause de la constitution civile du clergé en l'embrassant. Plus tard, le pauvre Monsieur de Jarente, perdant sa place dans le respect des peuples, donna dans de bien plus tristes écarts. Heureusement on peut constater son repentir. (*b*).

La révolution vint arracher Monsieur Raimbault à ses modestes fonctions. C'est à l'occasion de l'anniversaire de la fédération

---

(*a*) Fondé en 1707, et placé sous la direction des prêtres de Saint-Sulpice.

(*b*) Louis-Alexandre-François de Jarente de Senas d'Orgeval, né au Château de Soissons, au Diocèse de Vienne, le 1er juin, 1746, sacré Evêque d'Olba, en Cilicie, le 18 février, 1781, fut coadjuteur de son oncle, Monseigneur Louis S. de Jarente de Bruyère, auquel il succéda en 1788. Plus tard, il témoigna un grand repentir de ses scandales, et s'en humilia publiquement. (*Voyez* l'Ami de la Religion, Tome LIV, Page 261) M. de Jarente mourut à Paris, en 1805.

(du 14 juillet, 1791) une de ces fêtes qui se célébraient avec des démonstrations exagérées qui attestaient la démence de la liberté, qu'ayant appris par les journaux que les prêtres, les autres ecclésiastiques, comme aussi tous les étudiants, allaient être requis de prêter le serment à la constitution civile du clergé, il résolut de s'y refuser et de s'évader. On sait que deux jugements de l'Eglise condamnent cette constitution.

Quoiqu'il en soit, Monsieur l'abbé alla un jour trouver le Grand-Vicaire de l'Evêque lui disant qu'il était malade et trop faible pour continuer jusqu'aux vacances l'emploi qui lui était dévolu—qu'il avait grand besoin de repos,— qu'il pensait se retirer dans sa famille et qu'il le priait de lui faire toucher ses émolumens.

Comme ce dignitaire avait la direction du Collége, il refusa péremptoirement d'accéder aux demandes de l'abbé Raimbault. Puis, prenant aussitôt un ton de voix solennel et bruyant, il lui reprocha d'être trop imbu de principes fanatiques et ultra-montains, d'avoir colporté et fait lire dans le Collége des bulles apostoliques etc., etc. Ce procédé inqualifiable décida le jeune abbé à s'éloigner incontinent.

Atteint par la loi de déportation, à cause de son refus de prêter le serment, le jeune ecclésiastique songea d'abord à émigrer — mais les lois contre les émigrés étaient fort sévères, et les moyens d'évasion étaient fort difficiles, dans un temps où tout le monde était suspect, dans un temps si critique où la politique multipliait les soldats et les bourreaux. D'ailleurs, le jeune abbé n'avait pas à sa disposition de fonds suffisants. Il lui fallut, bon gré mal gré, encore atermoyer.

Puisqu'il était obligé de quitter le collége, Monsieur l'abbé Raimbault voulut se retirer pendant quelques semaines dans sa famille; puis, bientôt après, ne voulant pas quitter la ville, il dut s'enfoncer dans un autre endroit plus obscur, où il était moins connu. N'étant pas dans les ordres, il eût pu tout d'abord laisser l'habit ecclésiastique et n'être pas astreint à prêter le serment, mais la révolution, qui se montrait déjà furieuse envers ses partisans, était encore bien plus cruelle à l'égard de ceux qu'elle regardait comme ses ennemis. Au premier rang elle plaçait les membres du clergé. Lorsqu'on

parcourt les écrits publiés à cette époque par les fauteurs de la révolution, on est frappé de stupeur en lisant les portraits hideux et odieux même qu'ils tracent des ministres des autels. Ils en font des imposteurs, des vampires, des colporteurs d'idées superstitieuses et immorales etc., etc. Ce langage atroce n'avait pour but que d'exciter de plus en plus la haine contre eux. D'ailleurs, les hommes iniques et sanguinaires, qui s'étaient emparés du timon des affaires, avaient autorisé les spoliations les plus sacriléges, les persécutions les plus odieuses et les pratiques les plus criminelles. Comme l'a dit plus tard Vergniaud, on en était en ce moment, où l'honnête homme devait se cacher puisque le crime se commettait impunément.

Pour se soustraire aux persécutions et aux périls de l'époque, Monsieur l'abbé Raimbault prit par prudence des habits laïcs. Ce motif lui parut suffisant pour autoriser cette démarche. Croyant ne devoir négliger aucune précaution, pour se conformer aux règles de l'Eglise qui défend aux clercs le port des armes, il se condamnait à une sévère réclusion. Il espérait qu'en vivant très-retiré, il échapperait à l'œil des perturbateurs. On sait du reste, qu'à cette époque, l'égarement des esprits était tel, que la populace en délire proférait des cris de mort contre tous ceux que leur vertu aurait dû protéger, et qu'on faisait incessamment des perquisitions pour découvrir les vrais enfants de l'Eglise, obligés de fuir ou de se cacher. Orléans avait eu ses égorgeurs ; Bourdon de l'Oise, dans la ville de Jeanne d'Arc, comme l'impur Chalier à Lyon, comme Maigner à Avignon et Carrier à Nantes, s'était montré cruel, rapace, sanguinaire, cupide et vil à l'excès. Orléans comme Nantes, Paris, Versailles, etc., avait vu ces bouillonnements séditieux d'une populace en délire. Orléans, comme le pays tout entier, était en proie aux déprédations incessantes et aux vexations de ces fauteurs de l'anarchie. On y savait que l'épouvantable Lebon avait décimé les départements du Nord, que Carrier, homme de carnage, avait eu la Bretagne à supplicier, que l'un et l'autre y avaient inventé des tortures dans le but de surpasser les raffinements de la mort qu'on reprochait aux cannibales, et qu'ils interdisaient aux émigrés, aux fugitifs, d'avancer dans cette direction. Il en était tout ainsi des autres départements. Quoiqu'on fut dans des transes indicibles, on voyait encore de toutes parts des méchants acharnés à

rendre le sort de leurs semblables plus cruel. La position était insupportable ; mais il était impossible de s'en défendre. Plus on aurait fait d'effort pour s'y soustraire, plus on aurait accéléré sa perte. Monsieur Raimbault dut demeurer renfermé et tout attendre du temps ou mieux de la Providence.

C'est au Grand Séminaire d'Orléans, alors dirigé par les prêtres de Saint-Sulpice, que Monsieur Raimbault fit la connaissance de l'illustre Abbé Picot qui rédigea pendant près de trente ans l'*Ami de la Religion*, journal religieux et politique très-estimé, auteur de plusieurs autres ouvrages qui lui assurent une place distinguée parmi les apologistes de la religion.

Lorsque le serment fut exigé des ecclésiastiques, le vertueux abbé Picot se réfugia dans sa famille, à Neuville. Peu après, étant appelé au service militaire, il essaya d'abord de s'y soustraire par la fuite, mais enfin il céda aux conseils qui lui furent donnés de se conformer aux exigences de la loi, et se décida à suivre le sort qu'elle lui faisait. Préférant le service de mer à celui de terre, il monta sur les vaisseaux pour quelque temps, mais bientôt après il fut appelé dans les bureaux de la marine. L'abbé Picot et Monsieur Raimbault continuèrent de s'écrire et de se rendre mutuellement service. Ils entretinrent toute leur vie une correspondance et des relations d'amitié. Dans ces communications intimes et affectueuses, on voit briller les qualités du cœur et de l'esprit les plus pures. (*a*.)

II.

Un jour, que Monsieur l'abbé Raimbault visitait la bibliothèque d'un médecin, à Orléans, il y trouva quelques ouvrages d'anatomie dont les gravures d'un dessin correct et d'une finesse d'exécution rare, l'intéressèrent vivement. Le jeune abbé qui se piquait de dessin et même de peinture, les observait attentivement lorsque le médecin, M. LaTour, lui conseilla d'étudier

---

(*a*) Monsieur Picot s'établit à Paris, en 1804, et continua ses laborieuses investigations sur l'Histoire de l'Eglise au 17ème et au 18ème siècles, commencées dans un temps où il était si difficile de se livrer aux études sérieuses. Il a laissé des mémoires copieux et pleins d'intérêt. Cet infatigable travailleur, ce valeureux soldat de l'église mourut à Paris, en 1841, quelques mois seulement après son ami constant, M. Raimbault.

l'anatomie. Il l'invita même à faire un cours complet d'études des sciences médicales, et l'engagea à se mettre, par quelques travaux préparatoires, en état de suivre les cours d'une université où il accompagnerait son fils. Pour le décider à fréquenter sa maison et à s'adonner à l'étude de la médecine, le Docteur LaTour le pria d'y rester en qualité de précepteur particulier de son fils.

M. Raimbault profita des leçons et des conseils de cet excellent citoyen. Ce Médecin jouissait à Orléans d'une grande réputation, et ses principes bons et solides le recommandaient hautement aux hommes honnêtes et intelligents. M. l'abbé Raimbault en parlait toujours en termes respectueux. Enfin ce qu'il en dit le recommanda si puissamment à Monseigneur Plessis, Evêque de Québec, que le prélat l'alla visiter en passant à Orléans, en 1819. L'Evêque fut enchanté de sa franchise et de ses belles qualités, comme il l'avait été de son dévouement à la bonne cause pendant les jours de la terreur.

M. Raimbault, qui conserva toujours avec cet homme vertueux des relations d'amitié, n'apprit pas sans émotion que le fils de cet excellent citoyen, son ancien élève, auquel il avait donné des leçons de littérature française et de latin, était mort subitement à Orléans, en 1814, foudroyé d'apoplexie en apprenant l'entrée des Cosaques en cette ville, tant fut vive l'impression qu'il ressentit de cette nouvelle.

Sur les instances et les conseils d'un patron si recommandable, M. Raimbault se décida à étudier provisoirement l'anatomie et à se montrer partout avec le titre d'élève en chirurgie, bien décidé toutefois, à ne s'occuper des plaies que pour le pansement, le bandage et l'appareil. Il entra donc à l'Hôtel-Dieu et y suivit régulièrement la clinique sous le Dr. LaTour.

Le ciel adoucit l'amertume de sa position par la consolation qu'il avait de donner quelques bonnes paroles aux patients, et par celle qu'il ressentait occasionnellement en les entendant eux-mêmes exprimer parfois des sentiments parfaitement chrétiens.

Pendant qu'il visitait l'hôpital, un de ses amis, qui voyait à quels dangers on était exposé tant qu'on n'usait pas de duplicité et de supercherie pour protéger sa foi, lui proposa de se rendre

à Meung, jolie petite ville sise à un peu plus de quatre lieues d'Orléans, et d'y passer quelques mois dans une maison de campagne des environs, qu'y occupait son père.

Les jeunes amis, ayant fait provision de livres, s'y rendirent en effet, bien disposés à utiliser leurs moments dans cette belle solitude. Mais, on le sait, les ministres de la religion n'étaient pas à cette lugubre époque les seules victimes des persécutions de la populace égarée. Les laïcs avaient aussi à souffrir mille vexations, et ce, sous les prétextes les plus futiles, dès qu'on les soupçonnait d'être attachés à la cause de l'église; et ces vexations devenaient plus oppressives de jour en jour.

A peine ces jeunes amis eurent-ils passé quelques semaines à cette résidence champêtre qu'ils s'aperçurent qu'elle était trop rapprochée de la maison de campagne de l'Evêque constitutionnel du Loiret qui la visitait fort souvent. Bientôt ils quittèrent Meung parcequ'ils craignaient en ce château isolé une visite domiciliaire. D'ailleurs, ils n'y étaient pas à l'aise. Bien peu de personnes se montraient bienveillantes en ces jours de terreur parce que tout le monde était traité sans miséricorde devant le tribunal sanguinaire que la révolution avait institué ; et dans ces temps d'anarchie, on craignait de rencontrer partout des dénonciateurs. Partout il y avait danger d'être compromis, partout on affichait le patriotisme le plus avancé, et partout la terreur avait ses agents, ses espions, ses délateurs et ses bourreaux.

La famille qui occupait le château, ou cette maison de campagne, essayait bien de tranquiliser ces jeunes hôtes ; mais dans ce procédé il n'y avait encore rien de bien rassurant ; les remontrances ne réussirent pas à les calmer ; chaque localité en effet comptait des traîtres avoués, des hommes dangereux et perfides. La conduite la plus chrétienne était la plus propre à attirer la haine des révolutionnaires ; et depuis plusieurs mois, partout on entendait parler de troubles, de séditions, d'assassinats etc. D'ailleurs, c'est chose connue, tout asile forcé est une prison.

Monsieur l'abbé Raimbault n'ignorait pas non plus que la loi l'appelait sous les armes, qu'il n'avait échappé à la conscription, ou aux levées de troupes qu'à l'aide de protections ; et tous les palliatifs, toutes les demi-mesures étaient épuisées. En tempori-

sant, en retardant davantage de faire sa déclaration, quant à son âge, sa capacité et son domicile, il encourait les peines excessivement sévères portées par la loi contre tous les récalcitrants. Il voulut attendre néanmoins son ami Vincent Fournier, qui s'était éloigné temporairement, et qui ne se croyait cependant en sûreté qu'en sa compagnie. C'est là, de la part de M. Raimbault, il faut en convenir, un de ces mouvements qui montre une amitié courageuse.

Le jeune ecclésiastique ne s'était pas laissé séduire par les artifices des agents de l'autorité ; il ne fut pas non plus intimidé d'avantage par leurs menaces, ni par les rigueurs qu'ils voulurent exercer contre lui. Défendre les dogmes sacrés contre les railleries des impies c'était un crime. Un jour, Monsieur Fournier s'étant montré zélé, fut denoncé. Heureusement il était à peine sorti de l'adolescence ; on le traita d'étourdi, et ses propos *d'inconséquences*, sans aller au delà. Ces traitements mettaient bien des personnes sur leurs gardes, et leur faisaient redouter la vie des camps où il fallait se montrer blasphémateur, même vicieux à l'excès pour ne pas provoquer contre soi la colère des émeutiers.

Monsieur l'abbé Raimbault voulut néanmoins encore se faire exempter des lois de la conscription, à titre d'étudiant en médecine, mais les formes légales d'examen, de brévêt et autres, il ne les avait pas remplies régulièrement. Il fut donc obligé de marcher, de prendre service. C'était pour lui le *fluctus decumanus*, la dixième vague, l'excès de l'infortune,

Dailleurs, il fallait donner le bon exemple, et les circonstances n'offraient aucun espoir d'une position plus riante. On ne pouvait pas espérer que l'autorité adoucirait le sort des amis de la religion dont la loyauté était le crime irrémissible. Les républicains, en colonnes mobiles, parcouraient les campagnes, et répandaient partout l'effroi. " Il faudrait avoir vécu à cette époque odieuse," disait ce bon prêtre, " pour comprendre les transes des fidèles. On aurait intelligence de la fermeté de la foi, et de la vivacité du sentiment religieux des vrais catholiques au milieu des difficultés de toute espèce qu'on leur suscitait." La haine des révolutionnaires ne gardait en effet aucune mesure. Ils croyaient, les malheureux, que le meilleur moyen d'arriver à leur but était d'accabler de mauvais traitements les fidèles enfants de l'église qui refusaient

d'entrer dans leurs vues; et, s'ils restaient indociles à leurs ordres, de les exterminer sans merci. Il semblerait que tout aussitôt la Providence voulut récompenser tant d'abnégation, tant de soumission, à une loi inique. Monsieur l'abbé Raimbault, cédant donc à la force,se laissa enrégimenter et sut se montrer toujours paisible, docile et déférent ; puis, au moment où il croyait prendre rang parmi les mousquetaires, voilà qu'il est nommé assistant-chirurgien en récompense de son obéissance à ses chefs, et ce, sans en avoir été prévenu en aucune façon.

III.

C'est le 6 octobre, 1793, que monsieur l'abbé Raimbault partit d'Orléans après avoir été visiter pour la dernière fois, la belle église de Sainte-Croix, qui est la cathédrale de cette ville, puis ensuite la gracieuse église gothique de Saint-Aignan. Il quitta sa famille dans la désolation. Il emportait néanmoins les encouragements et les bénédictions de ses bons et pieux parents qu'il ne devait plus revoir. On doit admirer dans ce jeune lévite la force d'âme qui lui fit prendre la résolution, dans un âge encore peu avancé, de quitter ses proches, ses amis, sa patrie, pour rester fidèle au devoir. La fermeté de ses bons parents contribua beaucoup à le soutenir, disait-il. Il exprima ses motifs de confiance entière et de soumission parfaite à la volonté divine, et consentit à quitter à toujours cette terre de désolation où l'on ne pouvait plus impunément se donner au service de Dieu.

Revêtu d'un costume bleu ciel à parements de velours noir et à galons jaunes, coiffé d'un chapeau à la Henri IV décoré d'un plumet rouge et noir, notre jeune chirurgien se met à l'œuvre avant même de se mettre en marche. Il fait des pansements à l'hôpital militaire, rend service aux malades et aux blessés, se dévoue avec une générosité toute chrétienne au soin des infirmes, se sacrifie bien des fois avec zèle pour lui procurer, dans ces jours difficiles, les consolations de la religion. Il montra dans cet emploi une charité digne de tout éloge. Les colonnes mobiles si cruelles, les rigueurs du service, la sévérité des tribunaux multipliaient les malades et les blessés aux ambulances, aux prisons, aux hôpitaux et partout. Dieu, voulant châtier la France, ne permit pas toutefois que tous ses serviteurs fussent immolés. Un

bien grand nombre, il est vrai, fut sacrifié, soit pour édifier, soit pour soutenir les autres.

Monsieur l'abbé Raimbault était obligé de se rendre à Paris pour y joindre son régiment. C'est encore aux hôpitaux, c'est aux ambulances qu'on le trouvait depuis son départ d'Orléans. Bon nombre de ces troupiers que la fatigue, le chagrin, la misère, le régime et autres causes conduisaient à l'hôpital avaient négligé les devoirs de la religion.

Chez les uns elle reprenait son empire dès qu'ils se voyaient privés des jouissances de la vie de famille et dans le malheur ; d'autres paraissaient exaspérés et déployaient une fureur qui, après tout, n'était bien souvent que factice.

Des misères de toutes espèces, des privations, des fatigues bien grandes et bien prolongées, voilà le pain journalier de nos jouvenceaux, affublés du costume militaire, et faisant route sur Paris. Ces fâcheuses circonstances multipliaient et prolongeaient les étapes. A tous, l'argent faisait défaut ; mais M. Raimbault et son parti se montraient toujours calmes et pleins de résignation.

Arrivé à Paris, M. l'abbé Raimbault alla trouver son frère aîné, alors employé chez un marchand de vin, homme fort poli, qui alla même lui faire visite au spacieux hôtel où son frère l'avait installé. Ce brave était animé d'un excellent esprit. Il ne manifesta aucune défiance. L'eut-il fait, elle eût été excusable.

Un jour, avec son frère, M. l'abbé Raimbault alla, par curiosité, au club des jacobins où l'anarchie centralisée siégeait en permanence, multipliait sans cesse les moyens d'activer la haine du bas peuple contre le roi, l'ordre et les lois. Il y vit l'insolence des manières s'allier aux dépits de la haine qui avait couvert la France d'assassins. Les propos des clubistes étaient échevelés, violents, cruels à l'excès, et leurs manières étaient barbares et viles au suprême.

Bientôt un gendarme lui demande le billet ou passeport dont il fallait être rigoureusement muni pour le moindre voyage. M. Raimbault n'en avait pas. Alors l'agent de la force publique, comprenant son embarras, se montra terrible en paroles et furieux en apparence ; loin d'être un méchant dans le fonds, il voulait, sous un dehors brusque, cacher son désir de sauver autant de personnes qu'il le pourrait.

Le gendarme pour s'en débarasser prend le parti de le mettre à la porte et violemment même, plutôt que de le dénoncer. Il paraissait ensuite gourmander ses aides de ce que quelqu'un était échappé contre son gré. Sans doute, la haine n'avait pas éteint en cette âme toute générosité. Il était évident que ce portier faisait là un métier qui n'allait que peu à sa nature.

Cependant Monsieur l'abbé Raimbault dût se mettre en marche avec son régiment en partance pour la Belgique. Il n'y avait pas moyen de se soustraire à la rigueur de la loi. La consigne était sévère ; elle ne laissait aucune chance d'évasion. Partout des visites domiciliaires, faites avec de grandes démonstrations de sévérité, partout des plaintes de gens molestés à outrance par des pillards, qui, au nom de la loi, exerçaient une odieuse tyrannie envers toutes les classes du peuple. Partout, sur leur passage, ils trouvent une population scindée en deux ou trois partis. La populace est partout agitée, passionnée, fanatisée. D'un côté, l'alarme, la stupeur, et de l'autre, le désordre et la soif du sang.

Monsieur Raimbault, ayant atteint son régiment, s'était mis en règle. Grâces aux lettres du bon docteur LaTour et aux protections que celui-ci avait pu ménager à son élève, on lui accorda d'abord assez de latitude ; mais il avait fallu suivre les marches, se conformer à la discipline alors inexorable et se faire à la vie des camps qui ne laissait d'ordinaire que peu de moments propres aux exercices religieux. Pas d'amis sur la route, et des inconnus composent le régiment, personne ne se veut exposer en portant à autrui des marques de sympathie. On eut dit que toute l'énergie était concentrée dans l'âme des méchants dans ces jours de deuil !

Il fallait chaque soir se procurer un gite, n'importe comment. Nos troupiers couchaient sur des greniers à foin, ou dans d'autres bâtisses séparés de la maison principale, d'où ils auraient peut-être pu se sauver sans compromettre les gens du logis ; mais ils ne se connaissaient pas encore, ils se méfiaient les uns des autres. Parfois, des mâsures, des meules de paille leur servaient d'asile et de lieu de repos. Mais ils étaient sans linges, sans douceurs, livrés aux tristes pensées que leur inspirait leur avenir. Leur position n'était que bien précaire, ils le sentaient vivement, car les dangers étair toujours très-menaçants et les alertes continuelles.

Sans cesse on était exposé au caprice d'espions nombreux et malicieux, et tous les jours on apprenait de nouveaux triomphes de l'impiété sur la religion. Nos jeunes troupiers se bornaient à se consoler mutuellement, encore ne le faisaient-ils qu'à demi mot. Les dangers continuels au milieu desquels ils vivaient les rendaient néanmoins fort ingénieux.

Après avoir traversé les plaines de la Champagne et cotoyé quelque temps la Meuse, on arriva sur les confins de Mésières où le séjour ne fut pas long ; mais là notre bon abbé conçut le projet de s'associer quelqu'un pour effectuer son évasion, il s'en ouvrit d'abord au jeune Fournier dont il connaissait les tendances et le bon esprit, mais ce fut avec beaucoup de réserve, car il était vif, léger et fort pétulent.

Bientôt le régiment arriva aux environs de Philippeville, place forte, sise sur une riante colline, dans la Province de Namur, en Belgique. On en était au 15 janvier 1794. Mais n'anticipons point. Encore une fois les camps, partout où on les déployait, ne présentaient qu'une réunion d'hommes imbus de principes irréligieux, livrés, pour la plupart à la plus grande corruption.

Monsieur Fournier était dans le même régiment que Monsieur Raimbault. Il était alors élève de Philosophie et répétiteur d'une classe élevée. Il nous revient d'anciens amis du vieux curé, qu'il avait étudié la théologie sous la direction des Messieurs de Saint-Sulpice, à Orléans. M. Fournier avait d'excellentes dispositions pour l'étude, et, sans détour aucun, il annonçait à tous, quand l'occasion s'en présentait, malgré les jours orageux et difficiles que l'Eglise traversait, qu'il voulait être prêtre. Comme il était pourvoyeur dans le régiment, et qu'il avait toute facilité de rencontrer son compatriote, M. Raimbault, et d'aller en tous sens, celui-ci lui fit part, en lui parlant latin, de son projet d'évasion et du dessein qu'il avait de l'associer à ce projet. Voilà que le naïf pourvoyeur s'en va parlant latin, sans égard aux soupçons qu'il peut faire naître contre ses camarades et contre lui-même, soupçons qui auraient pu avoir les plus graves conséquences. Toujours est-il que M. Raimbault se concerta avec lui pour déserter, et qu'il s'associa même un troisième camarade dont le nom nous échappe, mais qui partageait bien ses sentiments, et qui ne manifestait aucune crainte de mourir, disant qu'il se consolait en risquant sa vie au service d'une bonne cause.

Dans la nuit du 24 Décembre 1793, sous prétexte d'aller à la messe de minuit, nos jeunes amis avaient tenté de s'éloigner et d'effectuer leur évasion ; mais n'ayant trouvé aucune issue facile, ils revinrent au camp avant d'avoir éveillé les soupçons, évitant par là de s'attirer les plus grandes rigueurs. Grand fut leur désappointement. Cependant comme ils sortaient souvent et que leurs absences étaient parfois prolongées, l'un étant pourvoyeur et l'autre assistant-chirurgien du régiment, ils réussirent, sans créer d'ombrage, à ourdir un nouveau plan d'évasion. M. Raimbault était prudent, mais actif, courageux, et cependant circonspect. Il fut plus d'une fois utile à ses compagnons d'infortunes en cette circonstance si décisive. Son air franc, loyal et décidé le tira d'embarras en bien des occasions périlleuses à l'extrême, et son sang-froid les favorisa un grand nombre de fois contre les malveillants.

IV.

C'est le 26 Décembre, deux jours après avoir manqué une première fois leur but, que M. l'abbé Raimbault et ses jeunes associés partirent de nouveau disposés à tout risquer pour s'éloigner du régiment. Ils se rendirent nuitamment et tout d'un trait à un village situé sur les confins de la provincede Liége. Ils tentaient le lendemain d'aller plus loin et de se rendre en un lieu plus sûr et par de bonnes routes, lorsque, sur le soir, ils se décidèrent à entrer dans l'église du lieu dont on avait effacé tout ce qui pouvait rappeler le souvenir de la religion. La première entrée des Français en Belgique, en novembre, 1792, avait été marquée par le pillage et la dévastation. Ils avaient insulté aux affections et habitudes d'un peuple religieux. Les exactions, les emprunts forcés exaspérèrent le peuple, la cupidité la plus effrénée souilla les églises par d'horribles sacriléges.

Partout donc les églises étaient fermées et leur extérieur annonçait que l'on avait renoncé à Dieu. Plusieurs d'entre elles avaient même été dévastées. Grande fut donc la surprise de nos jeunes fugitifs de ce qu'on avait fait à celle où ils se trouvaient un bien meilleur sort. Il était étonnant que les mains sacriléges qui avaient saccagé tant d'églises, eussent épargné celle-ci partant si modeste.

La nuit ordinairement couvrait leur marche. Ce jour-là cependant ils s'étaient mis en route plus à bonne heure. C'est au jour tombant qu'ils entrèrent dans l'église. On y chantait un salut au Saint Sacrement. C'était déjà pour eux une grande consolation. Leur présence, leur costume surtout, créèrent quelque sensation parmi les rares assistants. N'oublions pas qu'à cette époque on violentait les consciences et que l'on punissait sévèrement les actes publics et les pratiques extérieures de religion. Heureusement l'attitude de nos jeunes militaires donna bientôt les meilleures assurances.

Cette église étant isolée, et même d'un accès assez difficile, en dehors de la grande route, et peu fréquentée, on n'avait pas cru devoir l'honorer de la persécution et des dévastations qu'on avait infligées à beaucoup d'autres et plus considérables et plus importantes.

Quoiqu'il en soit, le prêtre officiant leur parut pieux et réservé. Comme la plupart des églises étaient desservies par des intrus, excepté quelques chapelles ou petites églises rurales peu considérées, nos jeunes conscrits se consultèrent avant d'aller s'ouvrir à lui. Ils connaissaient les peines acerbes que les lois sanguinaires de l'époque portaient contre eux, et comme enfants *fanatiques* de l'église, et plus encore comme déserteurs de la cause de la révolution.

Enfin ils se décidèrent à l'aller trouver à la sacristie et à lui parler de leur position. Depuis que les pieuses solennités du culte catholique avaient fait place à des fêtes publiques, dérisoires et païennes, personne n'osait se fier à un ami, voire même à un parent. Nos jeunes militaires connaissaient bien les conséquences auxquelles ils s'exposaient, mais ils se crurent en sûreté avec un prêtre et leur espérance ne fut pas déçue.

Le prêtre montra d'abord qu'il se défiait de ces inconnus. Certes, leur costume militaire et leur qualité de fugitifs ne les recommandaient guères à un prêtre surveillé incessamment. Le prêtre se refusa d'abord à leurs vues. Il était dans un état visible d'émotion et de douleur. N'oublions pas que c'était un crime à cette époque de recueillir des suspects dans sa maison. Il leur fallait détruire un injuste soupçon. M. l'abbé Raimbault s'empressa de présenter ses excuses et de traiter l'homme de Dieu avec tous

les égards dus à son caractère et avec la réserve que commandait sa condition.

Sa grande délicatesse de conscience ne lui permit pas d'user de détour pour attirer la compassion.

Le fréquent passage des troupes, la rigueur des peines portées contre ceux qui donnaient asyle aux insermentés, gênaient le ministre de la religion, et sa gêne était visible. Il leur fit part de ses motifs de crainte. Les patrouilles des républicains, les allées et venues des colonnes mobiles, la crainte de visites domiciliaires l'inquiétaient. D'ailleurs, ajoutait-il, les traîtres prennent toutes les formes pour inculper les royalistes, les gens d'église et tous ceux qui ne sont pas les partisans de leurs idées révolutionnaires. Cependant, voyant qu'ils tenaient ferme, il ne leur cacha pas ses sympathies pour eux, sympathies bien légitimes entre compatriotes, et qui plus est, entre enfants soumis et dévoués à l'église.

C'est alors qu'ils lui avouèrent qu'ils etaient portés à l'état ecclésiastique et qu'ils voulaient observer les lois de l'église, malgré toutes les vexations auxquelles les bons ecclésiastiques étaient soumis par l'autorité du jour, non-seulement molle, mais outrageante autant qu'elle était injuste.

Le bon prêtre fut édifié de leur piété. Il accueillit, après ces préliminaires, ces respectables proscripts dans sa maison. Ils y reçurent l'hospitalité la plus cordiale. Son attachement à la foi était sincére. Ils trouvèrent en lui un consolateur. Ils les fortifia dans les épreuves qu'ils avaient à supporter, leur promit un guide pour le lendemain et mit à leur disposition quelques provisions, afin de les exempter de solliciter l'aide de gens qui auraient pu les dénoncer.

Cet acte de charité était fort louable, surtout dans un temps où il était assez difficile de se procurer du pain, vû que les bras étaient enlevés à l'agriculture et que les accaparements faits dans les campagnes pour suffire aux tronpes étaient fréquents. Le bon prêtre, après les avoir fait conduire pour la nuit dans un grenier, alla lui-même y passer quelques heures avec eux, et ne s'en sépara que pour leur laisser prendre le repos que réclamaient les fatigues essuyées après une aussi longue marche. Pendant ces heures agitées, ils conversérent de matières spirituelles, s'occupant de

réflexions sérieuses, et le bon prêtre répétait de temps à autre : " C'est toujours un bonheur de souffrir pour la religion ! "

Il fut décidé que nos fugitifs entreraient par la province de Liége, dans la Belgique, afin d'éviter les piquets qui couvraient la marche du Régiment sur Bruxelles, et de dépister les gendarme qu'on ne manquerait pas de mettre à leur poursuite. On était sous l'impression qu'on serait plus en sûreté du côté de Liége, à l'Ouest, et que d'ailleurs les armées républicaines ne pourraient de longtemps reprendre leur marche sur Bruxelles.

Le lendemain, le respectable hôte les fait échapper de grand matin, par une porte dérobée de son jardin. Ils prennent un sentier qui les conduit au loin. Alertes et dispos, ils réussissent à tromper la vigilance des gardes en prenant toutes les précautions que la prudence exigeait dans ces circonstances difficilles. En effet, les dénonciateurs montraient une activité infatigable. La délation était encouragée et récompensée partout. Les nombreuses exécutions qui avaient lieu dans les départements rendaient tout le monde défiant, precautionné. Cet acte de charité de la part du prêtre était d'autant plus précieux pour ces respectables fugitifs que leur protecteur avait tout à craindre de la part des pro-consuls farouches et barbares dont la France était alors couverte, et qui avaient partout des sbires aux aguets. Les persécutions étaient, on le sait, vives et incessantes.

S'étant éloigné dans la campagne, à quelques milles même en arrière du toît du prêtre hospitalier, ils firent rencontre d'un cavalier hongrois qui les surprit sur la grande route avant qu'ils eussent pu se concerter sur le moyen de s'échapper. Il les fit passer sous son mousquet, assaisonnant cette cérémonie de paroles violentes et dites avec fracas, sans qu'ils les eussent comprises. Malgré ces grandes démonstrations, il ne leur causa que des alarmes. Ce fut bien une petite humiliation pour des militaires Français ; mais ceux-ci respectaient avant tout les lois de l'église. D'ailleurs, ils trouvèrent plus prudent de mettre de côté toute susceptibilité que d'attirer l'attention. Il leur restait plusieurs jours de route à faire, encore ne devaient-ils le plus souvent marcher qu'à la faveur des ténèbres, prendre les voies les moins fréquentées, et ne se relâcher d'aucune de ces précautions qui gênent la

marche et qui la ralentissent dans un temps ou tout néanmoins les pressait de l'activer.

Arrivé à Liége, M. l'abbé Raimbault voulut satisfaire sa dévotion envers le Saint-Sacrement. Il alla s'agenouiller plusieurs fois à l'église de Saint-Martin où la vierge de Rétines avait prié si souvent. Puis ils durent reprendre le métier de fugitif avec ses dangers et ses fatigues. Mais il leur fallait payer un guide qui pût les diriger dans leurs marches à travers un pays étranger. Le plus difficile était d'en trouver un prudent, discret et dévoué

Cependant, il faut l'avouer, les difficultés s'aplanissaient. Dans ces jours de terreur on vit des exemples de vertu héroïque de la part même des gens étrangers à notre culte. Cependant, linges, vêtements, nourriture, tout leur manquait. Bientôt, épuisés par des marches et par un genre de vie auquel ils n'étaient pas faits, l'exil pesait de tout son poids sur les esprits de ces jeunes fugitifs.

Il leur fallut néanmoins songer à se cotiser, et pour payer le guide, et pour se procurer moyen de continuer leur route. L'un donne des assignats, papier-monnaie que l'assemblée constituante avait créé et que le gouvernement pressé par des nécessités croissantes avait soudainement multiplié. Malgré des lois implacables pour faire accréditer ce signe des valeurs, le papier n'était pas accepté même en France par ceux qui n'avait pas confiance dans le crédit ni dans la sincérité du gouvernement. On conçoit qu'il était bien autrement déprécié en Belgique.

Monsieur Raimbault donna son étui de lancette qui valait environ vingt francs. Le troisième changea et livra tout ce qui lui restait de ses assignats. D'une somme de cinq cents francs, valeur de France qu'ils représentaient, il ne retira que soixante francs en espéces sonnantes. Mais qu'étaient ces petits sacrifices devant ceux, et plus multipliés et plus grands, que les circonstances exigeaient des confesseurs de la foi ?

Nos jeunes militaires ne se montrent pas abattus pour tout cela. Tous ces échanges, ces arrangements, il les font à la hâte. Il y avait encore probablement auprès d'eux des émissaires occultes et des bandes qui parcouraient les villes et les campagnes, et qui y répandaient mille bruits alarmants. Il leur fallut donc hâter le pas et s'avancer dans l'intérieur du pays.

Sans espoir de secours, n'ayant qu'à peine les vêtements nécessaires, demandant chaque soir asile à des toits différents, nos jeunes amis n'eurent bien souvent d'autre retraite que les haies et les broussailles. La crainte de se compromettre les rendait timides et craintifs. Ils ne pouvaient néanmoins s'empêcher d'admirer le dévouement avec lequel partout, au pays étranger, les catholiques et les non-catholiques recevaient les exilés. Tantôt, en effet, on les accompagne dans leurs courses nocturnes, tantôt on vient au devant de leurs besoins avec empressement ; on leur signale les obstacles à redouter; on les aide avec une bienveillance touchante dans les campagnes et à travers un pays, où malgré les persécutions, la foi et la piété s'étaient conservées d'une manière vraiment étonnante.

De Liége, il fallut se rendre à Bruxelles et ce ne fut que vingt-deux jours aprés avoir laissé le régiment qu'ils y arrivèrent, le 17 Janvier, 1794. Nos jeunes exilés y furent accueillis avec une tendre bienveillance au Séminaire fondé en cette ville par quatorze évêques réfugiés.

Là se trouvait aussi bon nombre de prêtres français qui tournaient leurs regards vers la patrie. La faction tyrannique qui pesait sur la France les avait forcé de s'éloigner de leurs troupeaux. Ces hommes, habiles dans les langues et dans les lettres, s'étaient réunis pour former aux sciences et à la sagesse une foule de jeunes gens confiés à leur sollicitude.

C'est-la que Mons. Raimbault fit la connaissance du Revd. Père de Rosaven, plus tard assistant-général de la Compagnie de Jésus, à Rome, mort il y a déja quelques années. Il se rencontra encore avec ce personnage en Allemagne, et plus tard à Londres, où ils se visitaient souvent.

Mais l'orage devenait menaçant. Il fallut bientôt, lorsque les armées républicaines portèrent de nouveau la désolation dans cette contrée, chercher un asyle plus éloigné du théatre de la guerre. A l'approche des armées françaises (au mois de Juillet, 1794) qui envahissaient encore une fois la Belgique, il fallut songer à émigrer.—(*a*)

(*a*) Après la première invasion de la Belgique par les Français, en 1792, la Convention avait déjà, par divers décrets, prononcé la réunion de plusieurs provinces et territoires de la Belgique à la France ; mais les troupes françaises en ayant été chassées peu après, ces décrets étaient restés sans effet. La seconde invasion (en 1794) fut plns durable.... On ne tarda pas à introduire en Belgique les violences et les folies qui caractérisaient alors le gouvernement républicain en France —Picot, *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique, etc. Tome VI, Page* 470.)

Le 28 juin, 1794, Monsieur l'abbé Raimbault se rendit à Anvers, sur la rive droite de l'Escaut, où il ne put toutefois résider que jusqu'au 3 juillet. Il lui fallut passer en Allemagne.

C'est alors que les circonstances obligèrent M. Fournier à se rendre à Frankfort où il fut reçu et traité avec beaucoup de charité; mais, Monsieur Raimbault revint à Anvers quelques jours après leur séparation. Car il leur fallut se séparer ! Ce fut une grande douleur pour lui et pour l'autre... Ils avaient en vain espéré trouver de l'emploi dans cette capitale des richesses commerciales de l'Allemagne, mais les situations étaient véritablement encombrées. Il leur fallut donc chercher un emploi quelconque.

Nous avons sous les yeux de fort jolies pages que Monsieur Raimbault écrivait, de Londres, à son ami demeuré en Allemagne. Nous voudrions pouvoir les reproduire ici, bien persuadé que le lecteur les verrait avec attendrissement. Quoiqu'il en soit, ces deux compatriotes, compagnons d'études, d'armes et d'exil, furent deux ans séparés l'un de l'autre; et la première fois qu'ils se rencontrèrent après cette longue séparation, ce fut dans la Basse-Ville de Québec.

Monsieur l'abbé Raimbault se voyait à Anvers sans ressource aucune, lorsqu'un jeune abbé lui dit qu'il venait de recevoir une lettre de M. Jousse neveu du célèbre légiste anti-catholique, professeur de musique à Londres, qui l'y appelait, et qui lui donnait amples moyens de s'y rendre. Ces deux jeunes abbés se décident à tenter le voyage avec leur modeste avoir. Pendant quelques jours, ils couchèrent à la même enseigne ; mais le nouveau camarade se lassa de fournir aux dépenses.

Le jeune lévite, M. Raimbault, n'était plus reconnaissable. Affaibli, émacié, couvert de grossiers vêtements, mais propres, sans loques et sans lambeaux, il chemine dans la nouvelle voie que lui ouvre la Providence. Désireux de se rendre en Angleterre, obligé de se mettre en marche, il se décide à suivre son jeune confrère qui veut bien lui offrir sa bourse. Ils montent sur une barque, s'exercent à la manœuvre pendant quelques jours, et reçoivent la ration des matelots. C'est tout ce qui leur est alloué. Ils n'osent se dire français, encore moins qu'ils sont ecclésiastiques; car ils eussent infailliblement été renvoyés s'ils eussent fait connaître qu'ils étaient déserteurs des armées républicaines.

Bientôt son compagnon se retira, se plaignant de la modicité de ses ressources.

Cependant pour faire la traversée, M. Raimbault s'associe, à la faveur de son grossier costume, et du déguisement qu'il emprunte, sur les vaisseaux du cabotage, à des gens de la côte qui allaient chaque jour vendre aux équipages des gros vaisseaux dans la rade des laitages, des légumes et autres aliments.

A l'aide de ce stratagême les populations du littoral avaient réussi à soustraire un grand nombre d'ecclésiastiques et d'autres personnages à l'exil et à la mort.

On avait fait plusieurs fois ce voyage, de terre aux vaisseaux, presqu'en pleine mer, même avant que de débarquer un sujet. Il fallait connaître son monde, apprécier les dispositions des fugitifs, et, à l'aide de manœuvres subtiles et prolongées, en soutirer le plus possible d'argent ou d'effets de valeur.

Enfin, Monsieur Raimbault s'étant embarqué incognito le 5 juillet 1794 sur un de ces vaisseaux, commandé par un homme officieux, vogua plusieurs jours avant de connaître définitivement ce qu'on ferait de lui. Se voyant à l'abri des atteintes des tyrans qui ensanglantaient la France, il se trouva bientôt, sur mer, en proie à de nouvelles perplexités. Comment, et où prendrait-il terre ? Quand le voudrait-on déposer au rivage ? Comment sera-t-il accueilli ? N'aura-t-il pas les mêmes luttes à soutenir pour maintenir son existence ?

Au milieu de ces agitations d'esprit, on met fin à ses anxiétés en le débarquant le 6 juillet au soir à Harwich près de Colchester au comté d'Essex, sur les côtes de l'Angleterre, vers le Sud-Est, sans qu'il eut toutefois éprouvé aucun désagrément. On lui donna dès les premiers moments les soins que sa position réclamait.

Le gouvernement de la Grande-Bretagne avait voté des sommes considérables pour améliorer la position des émigrés français. La généreuse hospitalité qu'il exerça envers eux excita l'admiration universelle, et dans toute l'étendue du royaume les citoyens se sentaient portés à imiter le bel exemple que le Roi, la cour, les ministres d'Etat et tous les grands personnages du Royaume donnaient au monde entier.

V.

Quoique inconnu et sur une terre étrangère, M. l'abbé Raimbault, toujours fort de l'appui du ciel, partit à pied, pour se rendre à Londres, cheminant assez lentement pour ne pas épuiser ses forces, et afin d'être en état de travalller dès qu'il trouverait de l'emploi. Un bourgeois bienveillant lui donna des habits et des chaussures pour remplacer la pauvre défroque endossée sur les bateaux d'Anvers.

Le 12 juillet, 1794, Monsieur Raimbault se rendit à Londres, ou l'agent du Gouvernement Britannique auprès du Clergé l'accueillit avec une bonté toute paternelle. C'est là qu'il apprit, quelques jours après son arrivée, que le 9 thermidor (dimanche, 27 juillet,) Robespierre, l'odieux tyran avait fini ses jours sur l'échaffaud, au milieu des cris de joie du peuple qui applaudissait à un supplice si justement mérité. Bientôt les prisons furent ouvertes et l'on commença à espérer de meilleurs jours pour la France. Mais les persécutions, pour être plus modérées, ne cessèrent pas pour tout cela.

Monsieur Raimbault pouvait compter sur les bonnes dispositions du peuple anglais en faveur des victimes de la révolution. Dès son arrivée, il fut introduit à Monseigneur Saint-Pol de Léon, l'illustre et pieux M. DelaMarche que ses procédés si bienveillants ont immortalisé. (*a*)

Bientôt il fut conduit à la chapelle de *Soho Square* où se faisait régulièrement le service paroissial. Tout le monde lui parut animé des meilleures intentions à son égard.

Sa joie fut plus grande quand on le présenta aux Evêques, et qu'on lui fit connaître qu'on avait toute liberté pour l'exercice du culte catholique sur la terre si hospitalière de l'Angleterre.

On loue le courage et la patience du jeune lévite. On s'empresse de le consoler, de le fortifier dans ses dessins de donner à Dieu et au service de l'église une vie arrachée à mille dangers par l'entremise de la Providence. Aussi, ce bon ecclésiastique, disait-

---

(*a*) Il termina sa laborieuse carrière à Londres, à l'âge de 77 ans, le 25 novembre, 1806)

il, qu'il n'avait pas d'autre ambition que d'aller évangéliser dans les campagnes et d'instruire la jeunesse, selon que le règleraient les Supérieurs Ecclésiastiques.

Heureux de se trouver accueilli si favorablement par des compatriotes, M. l'abbé Raimbault se hâta de visiter un grand nombre d'ecclésiastiques français qui vivaient à Londres et dans ses environs, bien plus des bienfaits du Gouvernement que du produit de leur science ou de leur industrie. Le plaisir d'être libre, d'être avec des confrères, des prêtres animés du meilleur esprit, qui souffraient pour la même cause, lui aurait fait oublier les maux passés, si leur acuité eut causé une impression moins intense dans tout son être.

Monsieur l'abbé Raimbault passa onze mois en Angleterre, gémissant sur le triste état de la religion en France. D'abord il y apprit la langue du pays. Il semblait que la rigueur avec laquelle lui et ses compagnons avaient été traités pendant leurs courses, eut dû leur rendre assez pénible leur condition d'exilés pour les obliger à se fixer en Angleterre. Mais non ; il en fut bien autrement avec M. Raimbault, animé d'un esprit délicat, qui bénissait la Providence de l'avoir conservé jusque là, sain et sauf, alors même que tant d'autres avaient été impitoyablement immolés aux fureurs de la populace. D'ailleurs, il ne devait, il ne pouvait pas consentir à être à charge aux autres ; aussi se donnait-il toutes les peines pour se conformer aux desseins du ciel, et pour se suffire à lui-même.

Mais laissons ce pieux ecclésiastique exposer lui-même la condition que les circonstances lui ont faite, et ses efforts pour n'être pas à charge à autrui.

C'est dans une lettre, datée de Threadneedle-Street, n°. 55 Londres 8 décembre, 1794, qu'après avoir fait la description de son logement, le modeste abbé expose ainsi ses plans à un de ses amis.....

..... Quand nous n'aurions pour adoucissement à nos maux que le sentiment pur d'un cœur vertueux, ne serions-nous pas assez dédommagés de toutes nos souffrances ? Quelle plus douce jouissance que celle de pouvoir se dire à soi-même ? je suis malheureux parce que j'ai suivi les principes de la justice, j'aurais pu me procurer quelques jouissances et m'épargner toutes mes peines, le

moyen était entre mes mains..... mais toutes les jouissances du monde, l'univers entier me dédommagerait-il des reproches de ma conscience. Je n'ai fait que ce que j'ai cru devoir faire. J'ai réfléchi, j'ai consulté.... et que m'importent les suites d'une bonne action ?.... Si nous ajoutons à cela tous les motifs que la religion nous suggère, alors tous nos maux s'évanouissent. Mon âme s'agrandit à mesure que mon corps souffre ; elle acquiert d'autant plus d'énergie et de force que les objets extérieurs la compriment moins, elle s'isole de tout ce qui est terrestre, et ne se nourrit plus que des biens solides et durables.....

Je me suis occupé constamment depuis mon arrivée de l'étude de la langue, et heureusement j'y ai fait assez de progrès pour me tirer d'affaires. Je me suis trouvé, il est vrai, dans la conjoncture la plus favorable, auprès d'une personne qui sait assez cette langue pour faciliter les principes de la prononciation. J'entends actuellement les sermons où j'assiste tous les dimanches et je puis me passer d'un interprête pour quelque chose que ce puisse être. Voilà pour la langue. C'est un point nécessaire de savoir la langue du pays— mais ce n'est pas tout. C'est un moyen nécessaire pour entreprendre quelque chose, mais ce moyen n'est pas toujours efficace. Tu sais déjà parce que je t'ai écrit que M. N..... avec la meilleure volonté du monde ne peut m'assurer une existence indépendante, car la fortune publique d'un pays influe beaucoup sur celle des particuliers, et la guerre est si désastreuse par elle-même et si *expensive* (dispendieuse) surtout au pays dans lequel nous sommes, que les arts et les sciences sont dans un état d'inertie aussi grand que celui du commerce. D'ailleurs, il serait de mon devoir, quand je n'y serais pas contraint par la nécessité, de chercher par moi-même les moyens d'être à mes amis le moins à charge possible. Pendant ces premiers cinq mois de mon séjour, tout en m'occupant de la langue, sans laquelle je ne pouvais rien faire, que de projets différents j'ai formés ! que de plans opposés les uns aux autres se succédaient rapidement !.. parmi ceux auxquels je me suis le plus arrêté, voici les principaux: 1° de passer quelque temps dans une académie pour me perfectionner dans la langue. 2° lever un écriteau (mettre une enseigne) de maître de Mathématique. 3° apprendre un métier :—oh ! voilà qui t'étonne j'en suis sûr—mais je ne parle pas des autres—il m'est venu à l'idée

d'apprendre un instrument ou encore de me faire *engraver* (graveur) ou de me perfectionner dans le dessin et la peinture afin d'en donner des leçons ..... tout cela ne s'explique que par les circonstances locales—quant au premier je n'y ai pas encore renoncé et j'attends le mois prochain qui est le temps des changements pour les assistants. J'ai manqué depuis peu une place bien agréable dans ce genre— dans une académie située à une lieue de Londres, dans le plus beau site. Elle était de vingt-cinq guinées par an et la table, etc., mais il fallait veiller et conduire les enfants à l'église protestante et je l'ai refusé. C'est une difficulté qui se rencontre souvent dans ces sortes de places et qui me fait craindre de n'en pouvoir trouver sans cette condition, ce qui m'y ferait renoncer. Quant au second les hautes sciences ne sont pas actuellement assez en honneur pour pouvoir espérer de faire fortune dans cette partie. Je réussirais peut-être mieux si je pouvais seulement montrer l'écriture et la routine des comptes nationaux et étrangers comme tu sais que les montrent les maîtres d'écriture, car c'est ce qu'ils entendent ici par mathématiques. Pour les mathématiques plus approfondies il n'y a guères que les militaires qui s'en occupent et ils sont au service maintenant. Cependant j'essaierai d'exposer un bill (*a*) de mathématiques— il en arrivera ce qu'il pourra. Je serais content si je me procurais seulement deux écoliers. Tu vois que mes désirs sont assez bornés. Quant au 3e par où j'aurais dû commencer et par où il faudra finir, je n'envisage plus cela comme un établissement durable, mais comme un moyen de subsister pendant le temps de notre détresse, moyen plus sûr sans doute que celui des sciences, et très-conforme à la vie errante et fugitive que nous menons. Avec tout cela, on est, en quelque sorte, à l'abri des caprices du sort, ou plutôt, on ne fait que suivre le plan de la Providence qui nous ordonne de prendre tous les moyens justes pour nous procurer le nécessaire. M. de B....(*b*) ayant eu occasion d'écrire à Baltimore, je l'ai chargé d'informer M. Chicoineau

---

(*a*) C'est-à dire qu'il enseigne les mathématiques.

(*b*) M. de Bouvens, Grand-Vicaire de l'Archevêque de Tours, M. de Conzié. Il passa en Angleterre en 1795. C'est lui qui prononça l'oraison funèbre du duc d'Enghien et celle de l'abbé Edgeworth de Firmont etc. Il est mort au commencement de l'année 1830. Quelques années auparavant, il s'était démis de la charge d'aumonier du roi.

de ce qui nous concernait tous deux. M. Ch. doit se rendre à Montréal, auprès de M. Desjardins qui est Grand-Vicaire de l'Evêque de Québec.

VI.

Cette longue série d'incidents et de faits affligeants va faire place au récit des attentions de la divine Providence qui dédommage toujours ceux qui se soumettent à ses décrets, et aux traits de générosité dont M. l'abbé fut l'objet de la part de bien des personnes haut placées.

Monsieur l'abbé Raimbault enseignait à Londres le Français à quelques élèves, et le Clavecin dont il avait pris des leçons à Orléans. Lorsqu'il vit qu'il pourrait en faire un moyen de subsistance, il alla lui-même, afin de se perfectionner, prendre des leçons chez un maître plus autorisé, M. Jousse, dont on a parlé plus haut. Il regrettait que les circonstances ne lui eussent pas permis de se livrer d'avantage à cet art avant cette époque, car tout son temps se passait à Londres à apprendre et à enseigner la musique, ce qui lui ravissait des heures qu'il destinait aux études sérieuses.

C'est dans ces circonstances que cet homme studieux reconnaissait qu'il est avantageux de s'occuper des arts et des sciences auxquelles le hazard nous permet de donner notre attention, car on y trouve le moyen d'être utile aux autres, et parfois de se ménager de précieuses ressources pour des temps plus difficiles.

Monsieur Murrough, depuis quelques années marchand à Québec de la maison Lester et Murrough, était un des gentilshommes auxquels le bon abbé donnait des leçons de Français. Il se retirait au *New-York Coffee House*, et faisait de fréquentes visites à son professeur. (*a*) Etant instruit par quelques paroles surprises à sa con-

(*a*) M. Robt. Murrough, né à Lisbonne, en 1758, descendait d'une ancienne famille, du Comté de Cork, Province de Munster, en Irlande. Il reçut son éducation à S. Omer et à Rouen, en France. A la mort de son père, négociant à Lisbonne, il retourna au Portugal. Son père avait réglé qu'il étudierait la médecine ; mais le sort du fils fut changé par le décès du père. En 1779 il vint a Québec, auprès de son oncle maternel, Robert Lester, Ecr., qui était établi en cette ville depuis 1770. Après avoir géré les affaires sous le regard de son oncle, M. Murrough lui fut associé. Tous deux sous la raison de "Lester & Murrough" conduisirent les affaires sur une grande échelle jusqu'en 1807. L'année suivante M. Murrough fut mis à la tête du département des Douanes. C'est vers 1820 que ce citoyen laissa Québec, renonça à toute affaire, pour aller résider sur une terre qu'il avait acquise à la Longue-Pointe, dans l'Ile de Montréal. Après quelques années de séjour en cette paisible résidence, il se rendit à Montréal, chez son fils, feu L. Murrough, Écr., Protonotaire, où il mourut en 1834, à 76 ans.

versation, de sa situation gênée, il lui offrit délicatement quelque secours que M. Raimbault refusa toutefois d'accepter.

Cependant l'élève admirait l'égalité d'âme, la piété fervente et soutenue de l'ingénieux pédagogue, comme aussi sa prudence, sa grande droiture d'esprit et l'étendue comme la variété de ses connaissances. Il entrevoyait que ce jeune homme, d'un esprit orné, d'une haute capacité et de belles manières, dont il ignorait toutefois les tendances, pourrait en Amérique gagner sa vie en enseignant les arts libéraux. Sur ce, il le détermina à passer au Canada en lui promettant des moyens de subvenir aux frais de voyage, et de se faire une existence honorable en deça des mers.

Monsieur l'abbé lui ayant alors avoué qu'il était catholique et ecclésiastique, celui-ci redoubla d'instances tant pour lui faire agréer ses contributions que pour le décider à se rendre en Canada pour servir l'église.

L'illustre fugitif, qui ne voulait pas adopter de décision avant d'avoir pris conseil, alla voir Monsieur l'abbé Bourret, agent des Prêtres Sulpiciens, à Londres, et lui fit part des idées que lui avait suggérées M. Murrough.

Monsieur l'abbé Bourret, qui jusque là n'avait pas paru s'occuper de M. Raimbault, ni de ce qui le concernait, lui déclara qu'il s'agissait de lui ménager une situation importante, et qu'il ne verrait qu'avec peine son départ de Londres ; car il était persuadé, ajoutait-il, qu'il avait affaire à un *bon ecclésiastique.*

La vie de M. Raimbault, il faut en convenir, a été bien propre à justifier le jugement de ce vertueux prêtre.

Monsieur Bourret invita le jeune abbé Raimbault à se rendre plus souvent auprès de lui, à ne pas craindre de l'importuner par ses visites ; et à la seconde ou troisième entrevue qu'il eut avec ce digne agent des Sulpiciens, celui-ci lui apprit qu'il venait de recevoir une somme d'argent de M. Plessis, Curé de Québec, au Canada, qui lui écrivait longuement et d'une manière pressante, au nom de l'Evêque de Québec, Mgr Jean-François Hubert, de lui envoyer au moins douze prêtres qui voudraient se consacrer aux travaux du ministère pastoral dans ces froides et lointaines régions. L'argent qu'il lui faisait toucher devait servir à défrayer le coût de traversée de ceux qui se décideraient à passer sur ces plages hospitalières.

Monsieur Raimbault parla du projet à M. Murrough qui lui affirma qu'effectivement il y avait beaucoup à faire dans la colonie du Canada, beaucoup de terres à concéder, beaucoup de paroisses à établir, et que bon nombre de prêtres y trouveraient de l'emploi. Il lui fit connaître que les deux ordres religieux, les Jésuites et les Récollets, employés pendant bien des années aux missions avaient été supprimés et par une politique assez bizarre du gouvernement, avaient été enlevés par là à l'instruction de la jeunesse du pays.

Après ces informations et bien d'autres de cette nature, il s'offrit même à lui ménager son passage sur un des vaisseaux marchands consignés à son associé à Québec. Il l'y conduisit en effet peu après, et l'introduisit partout comme un ami de sa famille, sans rien divulguer néanmoins de ses qualités et conditions.

Il se trouva à Londres peu de prêtres disposés à affronter les dangers d'une navigation longue et périlleuse. Quatre néanmoins se décidèrent alors à venir travailler en cette partie de la vigne du Seigneur. La gloire de Dieu et le bien de la Religion furent les seuls motifs qui les conduisirent sur nos rives. D'ailleurs la paix venait d'être rétablie en France, les églises y étaient rouvertes et le culte autorisé. (*a*)

Le zèle du salut des âmes rappelait en France bon nombre de prêtres (ce qui toutefois n'était pas sans danger) puisqu'il en avait fait retourner prématurément plusieurs qui avaient trouvé refuge à Jersey, en Espagne et ailleurs, et qui pour la plupart furent impitoyablement massacrés en arrivant au milieu de leurs ouailles (*b*) pour avoir cédé, trop tôt à cette sainte impulsion.

Les réactions sont trop fréquentes et trop grandes dans les temps d'effervescence populaire pour qu'on puisse compter sur rien de solide.

Les uns s'ennuyaient de leur troupeau, les autres de leurs familles ou de leurs amis, puis tous de la Patrie. Plusieurs avaient

---

(*a*) (Voy. PICOT : *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Eglise* etc, Tome VI.)

(*b*) (*Histoire de la Persécution révolutionnaire en Bretagne.* TRESVAUX Tome II.)

hâte de remplacer auprès des fidèles tant de prêtres vénérés qui avaient péri sur l'échafaud, ou qui avaient été mis à mort par les égorgeurs stipendiés dans ces jours de désolation.

Monsieur Raimbault qui n'était pas dans les ordres, et qui pensait bien que cette raison ferait rejeter sa proposition, s'offrit néanmoins modestement à remplacer un de ceux qui seraient désignés pour ces contrées lointaines, et qui hésiteraient à quitter l'Europe. C'est alors que M. Bourret, qui avait eu occasion d'apprécier les heureuses qualités du jeune abbé, lui exprima la joie qu'il ressentait de le voir toujours disposé à servir la religion, malgré les épreuves auxquelles il avait été soumis. Il le félicita sur sa pieuse détermination d'aller travailler à l'œuvre de Dieu en d'autres climats, en des régions à lui encore inconnues ; et lui avoua que lui, comme bien d'autres, applaudissait à son courage intrépide et à son généreux dévouement. Aussi lui donna-t-il des lettres testimoniales dans lesquelles il exaltait les vertus si pures et les aspirations tout apostoliques du jeune lévite.

VII.

Muni des lettres les plus flatteuses, appuyés de recommandations nombreuses et puissantes, Monsieur l'abbé Raimbault quitta Londres le 12 Mai 1795 pour s'embarquer à Portsmouth. Il ne put néanmoins partir que le premier Juin, 1795, et n'arriva à Québec que le six Juillet. Dans la traversée, qui fut assez pénible, le jeune abbé fut traité avec beaucoup d'égard. Toute sa vie il a conservé un touchant souvenir à Monsieur Murrough de sa libéralité et des bontés dont il avait été l'objet de sa part.

Monsieur l'abbé Desjardins (Louis-Joseph) arrivé en Canada l'année précédente, (*a*) alors Vicaire à la paroisse de Notre-Dame de Québec, l'alla visiter à bord du vaisseau anglais dès qu'il eut appris qu'un Ecclésiastique Français y avait pris passage.

Un jeune étudiant au Séminaire de Québec, M. Louis Ranvoyzé, plus tard, Notaire à Sainte-Anne de Beaupré, l'accompa-

(*a*) Né à Messas, département du Loiret. Décédé à l'Hotel-Dieu de Québec, le 31 Août, 1848, à l'âge de 83 ans et quelques mois. Il avait près de 60 ans de prêtrise. Il était frère de M. Philippe Jean-Louis Desjardins, Vicaire-Général de Monseigneur l'Evêque de Québec.

gnaît. Monsieur Raimbault crut voir en lui un jeune militaire. Son costume l'antique capot bleu, lui plut parce qu'il était modeste et décent. Plus tard il l'honora singulièrement et en le faisant respecter aux élèves du Séminaire de Nicolet, et le fournissant de sa bourse à plusieurs d'entre eux, qui étaient trop pauvres pour se le procurer ou pour le renouveler à temps.

Monsieur l'abbé Raimbault fut conduit au séminaire de Québec. Il fut reçu dans cette vénérable maison avec le respect dû au dévouement. On lui eut bientôt fait oublier l'ancienne France, s'il eut été possible d'oublier sa Patrie.

A Québec, les esprits et les cœurs étaient péniblement affectés en apprenant que les rigueurs et les mauvais traitements dont on usait envers les prêtres du Seigneur, ne se ralentissaient pas. On tâchait de consoler ces illustres proscits du chagrin profond qu'ils éprouvaient naturellement, eux qui avaient connu l'aisance et les douceurs de la Société, et qui se trouvaient exilés sur un autre continent, dans le dénûment le plus absolu, loin de leurs parents, de leurs amis et de leur troupeau ou perverti ou égaré. Tous ces hommes sensibles et généreux étaient affligés d'avoir à déplorer en même temps la perte de leur roi et les crimes de leur patrie.

M. l'abbé Raimbault raconta les malheurs et les calamités de l'église Gallicane, les abaissements de sa patrie, les infortunes des familles puissantes et ses propres afflictions. D'autres vieux prêtres ou bannis ou persécutés en haine de la foi l'entouraient et le pressaient de questions. Les confidences provoquèrent les confidences. On fut ému bien des fois jusqu'à l'attendrissement. Les prêtres groupés autour de lui, écoutaient avidement le jeune lévite racontant les combats, les luttes des enfants de l'église, la honte que subit la France livrée aux utopistes et dirigée par les élèves de Rousseau et des autres bateleurs du siècle qu'on a appelés *philosophes*. La pensée s'arrête avec effroi sur les scènes dégoûtantes des anarchistes, sur les trames odieuses des impies, sur la conduite atroce des brigands impurs, des scélérats attroupés qui, sous le nom de patriotes, dirigeaient et activaient le pillage, le meurtre et toute iniquité, et qui répandaient partout la terreur à la lueur des bûchers. Le jeune abbé redit les actes, les dires de ces charlatants, de ces dissertateurs chimériques et insolents qui ont légué à la postérité le souvenir de leurs révoltants excès et

des ignobles complots auxquels ils se sont associés, de ces prétendus réformateurs couverts de crimes et de sang qui avaient assumé sans pudeur et par violence la direction des affaires de l'Etat.

On écoutait ces récits avec d'autant plus d'intérêt que les journaux européens ne pénétraient pas en cette colonie à cette époque, et que ceux qui y étaient publiés avaient pour consigne de ne reproduire que peu de ces matières propres à intéresser les descendants des Français et des cœurs catholiques.

Monsieur Desjardins avait connu M. l'abbé Raimbault à Orléans et à Beaujency, jolie petite ville, située au fond d'un vallon qui borde la Loire, où, avec ses amis, M. Raimbault avait été à diverses reprises visiter les antiquités, entre autres la tour de Beaujency, le grand-pont et les autres merveilles que les curieux revoient encore avec intérêt. Il l'avait en une autre occasion interrogé publiquement. C'était à un des examens annuels au Collége d'Orléans, aussi le reconnut-il dès son arrivée à Québec et se hâtat-il de l'introduire à l'Evêque Diocésain, Monseigneur Jean-François Hubert et au Clergé de la ville. Il le présenta avec empressement à Monseigneur Pierre Denaut, Evêque de Canathe, qui faisait sa résidence ordinaire à Longueuil, mais qui, en ce moment, arriva à Québec pour y prêter le serment d'office comme Coadjuteur de l'Evêque de Québec. Cet illustre prélat honora l'abbé Raimbault de la confiance la plus entière. Il respectait en lui l'étranger, le persécuté par la haine des ennemis du Christ, qui avait souffert pour conserver la pureté de la foi. De son côté, le jeune abbé se montra digne de la cause pour laquelle il avait si grandement souffert.

Cependant cet homme dévoué n'avait pas souffert les rigueurs de l'exil pour consentir à rester oisif sur la terre étrangère. Il désirait quelque emploi. Toujours modeste, il attendit cependant l'heure; toujours réservé, il se montra néanmoins toujours prêt à l'action.

Monseigneur l'Evêque de Canathe emmena M. Raimbault à Longueuil afin de le préparer aux saints ordres. Il le reçut pour hôte à sa table et sous son toit. Il avait une haute idée de sa vertu : aussi ce jeune abbé vivait-il de la manière la plus édifiante. D'ailleurs M. Raimbault s'acquit bientôt l'estime générale par ses

lumières, par ses talents et surtout par sa grande modestie, remarquable en toute occasion. Pensif, mélancolique ou plutôt recueilli, il aimait le silence et ne pouvait se lasser de remercier le ciel de tant de faveurs.

Le 19 de juillet, 1795, Monsienr l'abbé Raimbault reçut les ordres moindres et le Sous-Diaconat dans l'église paroissiale de Longueuil ; et, sur l'avis des Supérieurs, il continua, dans la retraite, à se préparer aux autres ordres.

Le 25 du même mois, Monsieur Raimbault fut fait Diacre, et le lendemain il fut élevé à la dignité du sacerdoce. C'était le jour où l'église fait la fête de Sainte-Anne envers laquelle il eut toujours une singulière dévotion.

Quelles suaves émotions dût éprouver en ce jour solonnel ce prêtre fervent, généreux et persévérant, lorsqu'il reçut les dons de Dieu avec l'imposition des mains du Pontife ! Quels doux sentiments agitèrent à la fois son cœur tout pénétré de la grandeur du sacerdoce ! Il comprenait son bonheur et sa gloire en devenant le ministre de celui à *qui appartient le ciel des cieux.* (Ps. 113. v. 25.) Tantôt il appelle les plus amples bénédictions du Seigneur sur les œuvres qu'il va entreprendre, tantôt *il remercie Dieu qui l'a retiré des tribulations, et a mis fin à ses épreuves, le priant d'être son protecteur et son refuge.* (Ps. 4. v. 1.)

Que de fois dans la ferveur de son âme il renouvelle les protestations de persévérer pieusement dans l'amour de la Ste. Eglise de Dieu qu'il est appelé à servir !

Monsieur l'abbé Raimbault fut le premier prêtre auquel Monseigneur Denaut ait imposé les mains. Ce prélat, si juste appréciateur du mérite, l'honorait d'une affection particulière, et se plaisait à l'admettre, pendant son séjour à Longueuil, dans sa société composée des prêtres les plus instruits et les plus réguliers. Parmi eux M. Raimbault ne paraissait pas étranger.

L'abbé Périnault, jeune prêtre canadien, ordonné en 1794, qui, dans le temps était Vicaire à Longueuil, eut l'avantage de faire, dans l'été de 1795, une petite excursion dans la Rivière Chambly, avec Monsieur Raimbault,auquel le gracieux Evêque avait accordé quelques semaines de vacances afin qu'il put se remettre de ses fatigues. M. Périnault avait lui-même voyagé en France. Il

avait même séjourné quelque temps à Tours, chez un oncle qui prenait soin de son éducation. Il avait réussi à s'échapper de la France au commencement des profanations de l'impiété, et même dès que les tyrans eurent commencé leur œuvre de sang. Ce bon prêtre ne pouvait pas sans émotions ajouter qu'il s'était trouvé à Paris le jour que le pieux Roi Louis XVI fut décapité. (*a*) Ces souvenirs contrastaient avec les beautés et le calme des campagnes qu'ils traversaient. Partout sur la route, coups d'œil ravissants, aspects enchanteurs, sites pittoresques, bocages touffus, fraîche verdure, vergers riches et nombreux, enfin partout un paysage romantique et varié portait ces deux jeunes prêtres à bénir le Seigneur qui leur avait réservé tant et de si douces jouissances. Ils goûtaient la sérénité de la saison et les douceurs de la paix.

VIII.

Monsieur Raimbault fut placé au Séminaire de Québec à titre de professeur. Il se livra à l'enseignement autant par devoir que par inclination. Il y mit cette application et cette patience avec laquelle il faisait toute chose, et sentait son zèle augmenter au contact des hommes érudits dans la compagnie desquels il vivait, et à la pensée des bontés des Messieurs du Séminaire qui lui conseillaient toute espèce de ménagement, car ils voyaient que sa santé, affaiblie par le climat, menaçait de lui faire entièrement défaut. Et comment ce bon ecclésiastique se serait-il alloué quelque repos, au milieu de prêtres si actifs, dans une maison où, de tout temps, on se dévoue sans trève ni merci ? Aujourd'hui encore, on sait si les Messieurs qui président à ce majestueux établissement sont fidèles aux austères traditions de la maison.

La chambre de M. Raimbault était voisine de l'ancienne bibliothèque, dont les appartements ont été, depuis bien des années, convertis en chambres pour Messieurs les étrangers, au dessus des appartements du Supérieur.

Les prêtres du Séminaire étaient alors en bien petit nombre, mais ils se multipliaient pour répondre aux devoirs qui leur étaient dévolus. Malgré le modique revenu annuel de leur maison et les réparations que nécessitaient les dépendances, bien détériorées par suite des malheurs de la guerre, ils exerçaient toujours l'hospitalité la plus cordiale.

(*a*) Lundi, 21 Janvier 1793.

Le Supérieur, Monsieur Antoine-Bernardin Robert, Canadien de naissance, avait fait au jeune étranger l'accueil le plus flatteur que lui méritaient ses épreuves, son caractère doux et aimable, sa prudence et sa modestie. (*a*)

Il y avait alors au Séminaire de Québec, M. J. B. Lahaille, originaire de Tarbes, diocèse d'Acqs, (Dépt. des Hautes Pyrénées) déjà bien âgé (*b*), et M. Henri Gravé, directeur du Grand-Séminaire, Vicaire-Général du Diocèse, comme lui, français d'origine. (*c*)

Canadiens et Français étaient mus dans cette maison par les mêmes sentiments ; tous faisaient bon accueil au confrère qui se présentait;mais à M. Raimbault, que ces malheurs recommandaient comme d'autres exilés qui, de temps à autre y arrivaient, ils firent toutes sortes d'offres de service. C'est que de tout temps, en cette sainte maison, on a su honorer ceux qui servent la cause de la religion. D'ailleurs, comme on l'a déjà remarqué, les talents et les infortunes de M. Raimbault inspiraient partout de l'intérêt. Ses goûts littéraires, ses habitudes méditatives, ses aptitudes pour les beaux arts lui méritèrent bientôt des liaisons intimes et prolongées avec M. Jean–Louis–Philippe Desjardins, Vicaire-Général de l'Evêque de Québec, qui donnait alors aux élèves du Grand Séminaire des leçons de théologie et

---

(*a*) Monsieur Ant. Bernardin Robert de la Pommeraye, Supérieur du Séminaire de Québec, fut longtemps professeur de théologie, après avoir enseigné avec succès les mathématiques et l'astronomie, sciences dans lesquelles il se montra très habile. Après avoir pris une part importante dans les affaires du Diocèse pendant les vingt cinq années qui suivirent sa promotion au sacerdoce, il finit ses jours dans la retraite dans un âge très-avancé. Il mourut à l'Hôpital-Général de Québec, le 11 janvier, 1826. Il avait été ordonné prêtre le 20 Octobre, 1782. Sa carrière fut une des mieux remplies. Quoique nourri d'études solides, il ne s'est pas passé de jours sans qu'il fortifiât son esprit de lectures, de recherches et d'études. Professeur de théologie, à un âge ou d'ordinaire ceux qui y atteignent recherchent le repos, le modeste Grand-Vicaire, entouré des jeunes aspirants au sacerdoce, les intéressait par des développements nombreux, pleins de variété, de pensées utiles, de suggestions, de détails et d'appréciations heureuses. C'était un homme estimable à bien des titres, quoique son extérieur annonçat beaucoup de sévérité.

(*b*) M. Lahaille est mort à l'Hôpital-Général à Québec, mercredi, le 24 Mai, 1809.

(*c*) Monsieur Henri-François Gravé, Vicaire-Général, Supérieur du minaire de Québec, mourut en cette ville, le 4 Février, 1802, à 72

d'écriture sainte. Ces deux amis des lettres, qu'une heureu se conformité de caractère et que des épreuves communes réunissaient, étaient bien dignes l'un de l'autre ; ils disaient ensemble chaque soir l'office divin, puis lisaient les livres sacrés. Homère avait ensuite son tour, il en fallait traduire quelques pages ; et, après quelques instants de conversation, on se séparait. Voilà pour attester les prédilections littéraires et religieuses de ces deux vertueux ecclésiastiques.

Un autre excellent prêtre français était aussi attaché à cette époque au Séminaire de Québec, en qualité de professeur. C'était Monsieur Jean-Bte. Marie Castanet, homme aimable, et surtout fort érudit, arrivé à Québec, au mois de juin, 1794, qui mourut quatre ans après. Monsieur l'abbé Raimbault avait une haute estime pour son excellent caractère, pour ce bon ami, enlevé prématurément aux lettres qu'il avait honorées, et à l'Eglise, au service de laquelle, il mettait une intelligence éclairée, un zèle brûlant, un cœur généreux et affectueux.

M. Raimbault avait aussi de grandes relations avec bon nombre d'autres prêtres français ; il était si sensible, si généreux, si compatissant ! Les épanchements de la confiance fortifiaient ces âmes attristées par les mêmes malheurs.

Les procédés délicats, les ménagements et les égards si soutenus dont Monsieur Raimbault était l'objet, et qui contrastaient si étrangement avec ceux qu'il avait éprouvés dans son pays, étaient bien propres à le consoler et à le fortifier. Aussi, exprimait-il, en tout temps, la vive reconnaissance dont il était pénétré pour une conduite si généreuse à son égard. L'accueil favorable et les attentions dont on usait à son endroit le dédommagèrent des peines et des souffrances qu'il avait éprouvées pendant plusieurs années.

---

ans. Les lignes suivantes que nous aimons à reproduire, feront mieux connaître cet homme de mérite .....
..... Ce vieillard, partout vénéré, sut allier à la plus haute vertu une gaieté charmante ; à la vivacité, la modération ; au savoir, la modestie. Dévoré de la passion du bien, il s'est consumé à le faire sans le rechercher ni s'épargner jamais. Il était animé d'un zèle brûlant et infatigable. Directeur d'une haute capacité, il possédait à un dégré éminent le don de la prédication. Il était vraiment orateur dans l'action. Il avait vécu quarante-huit ans dans la Province. Il a mérité invariablenent la confiance publique, et, sans la poursuivre, il l'obtint. L'étude était son élément, mais il n'a rien tant et si heureusement étudié qu'à sortir de la vie par une mort sainte. (*Gaz. de Québec.*)

Il y avait un an que Monsieur l'abbé Raimbault jouissait enfin au Canada des douceurs du repos après de si longues épreuves, lorsqu'un jour, revenant de l'Ile d'Orléans, il rencontra, en mettant pied à terre, sur la place du débarquement, à la Basse-Ville, Monsieur Vincent Fournier, son compatriote et son ami, qui débarquait d'un vaisseau anglais. Il avait erré quelque temps en Angleterre, s'était rendu à Londres, et, grâce à quelques secours qui lui furent octroyés, il s'était embarqué pour le Canada où il savait qu'il y avait des français et des prêtres Sulpiciens.

Monsieur Fournier, accueilli au Séminaire de Montréal, y continua ses études théologiques et fut ordonné prêtre en 1797, puis employé au ministère des saints autels jusqu'en 1835 que ces infirmités l'obligèrent de demander sa retraite. Il est mort en 1839, à Saint Antoine de la Baie du Fèbvre où il s'était retiré au milieu du troupeau qu'il avait desservi pendant près de trente ans. M. l'abbé Raimbault voulut honorer son ami jusqu'au-delà de la tombe; il lui rendit les derniers devoirs en confiant ses cendres à la terre, et nous a laissé, dans les journaux du temps, un charmant petit article nécrologique sur son bon compatriote qu'il avait toujours aimé et servi comme un frère affectionnné.

IX.

Le séjour au Séminaire de Québec était contraire à sa santé: sur avis, M. Raimbault dut se livrer au ministère pastoral. Il était alors prêtre agrégé au Séminaire de Québec et chapelain des Dames Ursulines de la même ville.

Vers cette époque, Monseigneur Hubert, qui avait signé sa démission à l'Evêché de Québec, se retira au Château-Richer où il devait remplacer son cousin, M. Louis-René Hubert, qui avait été jusqu'alors simultanément curé de la Visitation du Château-Richer et de l'Ange-Gardien.

Le pieux prélat, avant de se rendre en cette solitude, plus conforme à ses goûts et surtout plus en rapport avec les soins que réclamaient incessament son tempérament débile et sa mauvaise santé, voulut s'assurer les services de M. l'abbé Raimbault qu'il s'attacha en qualité de vicaire et de secrétaire. Cependant cet arrangement n'offrant point à cet illustre personnage les résultats qu'il se promettait, et les douleurs ne lui laissant aucunement les

moyens de s'occuper à quoi que ce fût de sérieux, Sa Grandeur se retira à l'Hôpital-Général de Québec, laissant à monsieur Raimbault la direction de la cure de l'Ange-Gardien. (*a*)

Le 16 novembre suivant, Monsieur Raimbault prit possession de la cure de l'Ange-Gardien à laquelle il avait été nommé le 6 septembre précédent. C'était une charmante solitude que ce presbytère, antique déjà, remplacé depuis par une construction plus spacieuse, mais peu éloignée de l'ancienne résidence des curés. L'Ange-Gardien est une petite paroisse, sur la rive nord du grand fleuve, la première de la Seigneurie de Beaupré, un peu au-dessous de Québec.

L'endroit est un des plus romantiques. La vallée resserrée par le fleuve et par les montagnes est fort étroite. Les terres livrées à la culture descendent des montagues d'une pente rapide Ce n'est qu'à quelques arpents plus bas que l'église, que cette pente s'adoucit. Sur ces pentes sont échelonnées quelques maisons blanches et proprettes, mais isolées et parfois encaissées dans le roc. Là où les descentes sont moins roides se trouvent de grands vergers où la main du cultivateur, ménageant l'espace, entretenait un jardin ou une prairie. Une population laborieuse, bienfaisante, économe, de mœurs douces et pacifiques, y vivait dans l'abondance, fidèle à la foi et aux habitudes champêtres. C'était une véritable campagne canadienne sans mélange de mœurs et d'habitudes étrangères. Monsieur Raimbault y trouva des souvenirs, des usages qui le touchèrent en bien des occasions en lui rappelant la vieille France. On y retrouvait les descendants des anciens colons. Dans ces familles patriarcales on conservait les légendes, les traditions, les usages des ancêtres.

On rappelait fréquemment le nom et les avis de l'austère M. Dufournel et les sévérités de sa vie anachorétique. (*b*)

(*a*) Mgr Jean-François Hubert, 9ième Evêque de Québec, donna sa démission au siége épiscopal de cette ville, le 1er sept. 1797, et mourut à l'Hôpital-Général, le 17 octobre suivant.

(*b*) M. Gaspard Dufournel fut nommé curé de l'Ange-Gardien le 11 oct. 1694. Il y desservit près de 60 ans avec un zèle, une piété qui firent l'édification constante de ses paroissiens au milieu desquels il mourut, en odeur de vertu, le 30 mars 1747, à 94 ans, 6 mois et 17 jours, ayant été privé par la faiblesse et les infirmités séniles d'exercer le ministère pendant les trois dernières années de sa belle carrière. M. Jos. Baz. Parant, qui avait eu la consolation d'être comme vicaire auprès de lui pendant cinq ans, lui succéda à l'Ange-Gardien en qualité de Curé.

Pour faire diversion à la monotonie des heures sérieuses de sa petite solitude, M. Raimbault avait ouvert sa porte à plusieurs jeunes gens studieux qui avaient sollicité admission auprès de lui, après s'être pourvus des recommandations les plus puissantes.

On aimera à retrouver ici les noms de ces personnages, depuis, chers à la religion et à l'histoire.

C'était M. Frs. Mathias Huot, timide, mais pieux. Doué d'un esprit solide, il ne s'occupait que de choses graves, se délassant des heures d'étude par quelques quarts-d'heure d'oraison devant le Saint-Sacrement. Après avoir fait d'excellentes études, sous M. Raimbault, il desservit avec courage les pénibles missions de Caraquet et autres dans le Nouveau-Brunswick. Il mourut, au mois d'Août 1827, à l'Hôpital-Général de Québec. Il n'était âgé que de quarante-trois ans, et desservait depuis quelques années la paroisse de la Visitation du Sault au Récollet au diocèse de Montréal. Sa mémoire est encore en bénédiction dans cette excellente paroisse. M. L'abbé Huot était originaire de la paroisse de l'Ange-Gardien.

Il n'était pas vif et pétulent comme son compagnon d'études, le célèbre Henry Hardinge, qui plus tard se distingua sur un plus grand théâtre. L'ami de Wellington, et son successeur dans les plus hauts emplois de l'Etat, décoré des ordres des potentats de l'Europe, mêlé aux plus grands évènements de ce siècle, cet homme illustre a toujours conservé pour M. Raimbault un souvenir affectueux. (*a*)

Pour ces élèves, M. le Curé de l'Ange-Gardien était tout dévoué. Il composa dans leur intérêt, un cours de mathématiques, d'après la méthode de Sauri, un traité élémentaire d'architecture et d'autres cahiers sur diverses branches de l'enseignement. Les élèves copiaient les leçons du maître. Ces divers travaux, ces études variées auxquelles il dut se livrer, témoignent des ressources de son esprit.

A peu près dans le même temps se trouvaient sous le même toit les jeunes Chs. Frs. Painchaud, Jos. M. Bélanger, Chs. Huot, Louis Marcoux et autres. M. Raimbault vivait au milieu d'eux, modèle du prêtre, d'une ardeur infatigable pour le travail,

(*a*) Il est mort en 1856, à 70 ans

grave et digne dans ses fonctions, traitant la parole de Dieu dans la rectitude de la vérité et selon les beautés et les grandeurs de la foi. Toujours modéré, par sagesse et par expérience, inspirant à ses élèves un profond respect pour les prescriptions de l'Eglise, un gout ardent pour la culture de l'esprit et des sciences sacrées, une généreuse émulation pour le développement des qualités qui font honorer davantage le saint ministère devant Dieu et devant les hommes, M. Raimbault vivait au milieu d'eux, se donnait tout à eux sans trève, sans merci.

Maintenant un mot, mais un mot seulement, sur chacun de ces élèves du vertueux ecclésiastique.

M. Painchaud, prêtre, curé de Ste. Anne, s'est depuis immortalisé par son dévouement à la jeunesse canadienne, en faveur de laquelle il a fondé, mais au prix de sacrifices immenses, une des institutions les plus glorieuses du pays. Ce noble ami des lettres, ce généreux ami de son pays. est mort au mois de février 1839, à 56 ans !

Comme M. Raimbault parlait avec sensibilité de cet illustre élève ! Comme il se plaisait avec lui, en voyant les belles et heureuses dispositions qu'il annonçait ! Ce qu'il admirait le plus en lui, comme étudiant, c'était la facilité avec laquelle cet esprit ardent s'occupait à la fois de l'étude de plusieurs sciences, de l'algèbre, de la versification latine, dans laquelle il excellait, et des sciences physiques pour lesquelles il se passionnait etc. Son caractère franc et ouvert, son empressement à rendre service, ses aptitudes, ses inclinations nobles et généreuses plaisaient souverainement au vertueux mentor.

M. Louis Marcoux, mort il y a quelques années, ancien curé de Maskinongé, (*a*) se rappelait avec des émotions indicibles les heureux temps qu'il avait passés sous la direction du vénéré M. Raimbault. Doux, conciliant, doué d'un jugement sûr, cet excellent ami de M. Painchaud était fort estimé du précepteur. M. Raimbault s'intéressait à lui parce que cet élève lui témoigna toujours un attachement filial, et surtout parce qu'il avait un cœur

---

(*a*) Né à Beauport en février 1785, ordonné prêtre à Montréal en 1811, M. Marcoux est mort à St. Joseph de Maskinongé, au mois d'octobre 1859. Il avait été pendant longtemps missionnaire au Nouveau-Brunswick.

généreux, compatissant et toujours ouvert aux idées de bienfaisance.

Là se trouvait, dans le même temps, le pieux Joseph-Marie Bélanger, de la paroisse de Saint-Valier, au diocèse de Québec, qui mourut peu de temps après avoir été élevé au sacerdoce. (*a*)

Plus tard, mais à l'Ange-Gardien, M. Raimbault eut pour élève un frère du digne curé M. F. M. Huot. Nous voulons parler de Charles P. Huot, Ecuyer, Notaire à la Baie St. Paul, au comté de Charlevoix, homme de probité, qui a toujours marché d'un pas sûr dans la voie du devoir.

Nous nous garderons bien d'omettre, en énumérant les noms des élèves de ce digne instituteur, le jeune P. Schuyler, le fils du Général Schuyler de New-York qui s'est distingué en tant d'occasions dans la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis.

Ces jeunes gens faisaient l'édification de la paroisse et la joie du vénérable prêtre à qui était échue la charge de diriger leurs âmes dans les douces voies du Seigneur.

Tous ces élèves avaient pris à son école des habitudes laborieuses et régulières, quoique leur âge et leur caractère fissent croire qu'ils en fussent peu susceptibles. C'est qu'en effet M. Raimbault avait un talent sans égal pour gagner l'affection de ses élèves et pour les former à la vertu. Chez lui l'amour de l'ordre était sans égal. Les fonctions qu'il remplissait auprès de ses chers élèves gênaient beaucoup le professeur ; mais il savait se gêner pour être utile. Dévouement austère, continuel et parfois bien ingrat que la société seule sait apprécier et qui n'a son prix que là-même.

(*a*) M. Bélanger est mort le 11 décembre 1813. Après avoir étudié quelque temps chez M. Raimbault et au Séminaire de Québec, il fut ordonné prêtre, et employé, comme Vicaire, aux Cèdres, chez M. Laurent Aubry, puis à St. Pierre du Portage, chez M. Roy. Il venait d'être nommé curé de St. Joseph de la Beauce lorsqu'il fut atteint d'une maladie de poitrine qui l'obligea de retourner dans sa famille où il mourut. Il ne faut pas confondre ce monsieur avec son homonyme, l'abbé Jos. M Belanger, né à Québec, ordonné prêtre en mars 1813, après avoir terminé ses études théologiques au Séminaire de Québec, et qui, après avoir été quelque temps vicaire à St. Laurent, près de Montréal, remplaça M. l'abbé Painchaud dans sa mission de Carleton et devint successivement curé de St. Paschal, de St. François du Lac, de St. Paul de Lavaltrie etc. Ce dernier est mort à Montréal, le 5 mai 1856.

Pour reconnaître publiquement les précieux services que ce bon lévite rendait à la religion, Monseigneur Plessis se donna la satisfaction de conférer les ordres sacrés aux élèves du curé de l'Ange-Gardien, dans l'église de cette paroisse tant de fois témoin de leur piété, de leur ferveur et de leurs vœux. L'illustre Evêque avait élevé M. l'abbé Painchaud à la prêtrise, dans cette modeste église, le Samedi des Quatre-Temps de septembre, (21 septembre) 1805, et le même jour M. François-Mathias Huot, était introduit dans la milice du sanctuaire, et recevait la tonsure cléricale. Grande fut la fête ; nombreux clergé, affluence de peuple, démonstrations les plus sincères, tout concourait à relever l'éclat du jour. Les paroissiens attendris, qui avaient vu grandir sous leurs yeux ces deux précieux sujets, se montrèrent bien reconnaissants à leur digne curé auquel ils se croyaient avec raison redevables d'une si belle fête.

Quels doux pensers pour Monsieur Raimbault qui jouissait encore, en racontant cet évènement, plus de trente ans après ! "Et le lendemain, disait-il, l'abbé Painchaud chantait sa première grand'messe, et je faisais prêtre assistant. Je prêchai, ce jour là, sur les avantages de servir Dieu dès sa jeunesse."

Ce n'était pas au reste la seule fois que l'illustre et bienveillant prélat accordait pareille faveur à Monsieur l'abbé Raimbault. M. Painchaud avait été tonsuré dans cette même église le 1er février 1801, le jour même que M. Charles J. Hot y fut ordonné prêtre.

Monseigneur Denaut, Evêque de Québec, voulant utiliser d'avantage les services et le zèle de M. L'abbé Girouard, alors curé de la Pointe-aux-Trembles de Montréal, l'appela à la direction de la vaste paroisse de St. Hyacinthe où ce digne prêtre a laissé des traces impérissables de son dévouement au bien public, (*a*) et M. Raimbault dût lui succéder à la Pointe-aux-Trembles, le 1er octobre, 1805. L'Evêque, par cet arrangement, se flattait d'avoir auprès de lui ce vertueux prêtre dont il appréciait hautement la sagesse et la prudence, et qu'il se proposait de mettre souvent à contribution.

(*a*) M. Girouard était depuis quinze ans curé de la Pointe-aux-Trembles. Ce digne prêtre, ce fondateur de deux maisons de haute éducation est mort à Varennes en 1832.

Nous renonçons à parler du départ du digne curé de sa paroisse de l'Ange-Gardien. Les liens étroits qui l'unissaient à ses chers paroissiens ne furent pas rompus sans douleur. Et ceux qui connaissent l'attachement que de tout temps les bons paroissiens de l'Ange-Gardien ont tomoigné à leurs pasteurs, comprendront facilement notre réserve.

Dans sa nouvelle paroisse, Monsieur l'abbé Raimbault fît le bien de cette manière solide et durable, comme le font les ministres des saints autels, remplis de l'esprit de leur état. Les paroissiens éprouvèrent bientôt les effets de sa charité, et lorsqu'il en partit, il en emporta les regrets vifs et profonds, quoi qu'il n'eut été qu'environ un an au milieu d'eux.

Monsieur l'abbé Raimbault avait des connaissances solides en droit canonique, en histoire, et paraissait fort versé dans les études philosophiques, comme dans les sciences mathématiques et autres. Evidemment son savoir et ses hautes capacités faisaient regretter aux amis des lettres que sa mauvaise santé ne lui permit pas de donner son concours aux maisons de haute éducation, selon les vues des Supérieurs Ecclésiastiques et les goûts de ce sujet précieux. Ces vœux cependant ne devaient pas tarder à se réaliser.

Au mois d'octobre, 1805, Monseigneur Denaut érigea en Collége ou Petit-Séminaire, l'école fondée à Nicolet, par M. Brassard, ancien curé de cette paroisse. (*a*) Sa Grandeur nomma Monsieur

(*a*) La famille Brassard, originaire de Candoue, dans l'ancienne province du Poitou, en France, a fourni dans le siècle dernier comme dans celui-ci, plusieurs ouvriers à l'Eglise du Canada. Mons. Ls-Marie Brassard, dont il s'agit ici, naquit en décembre 1725, à Québec. Il était fils de Sr. J.-Bte. Brassard et de Dame Me. Hupé-Lagroix. Ayant terminé son cours classique au Séminaire de Québec, en 1747, M. Brassard y continua ses cours de théologie, fut ordonné prêtre le 21 décembre, 1749, par Mgr de Pontbriand, et fut envoyé à Charlesbourg, en qualité de vicaire, auprès de M. Morisseau, qu'il aida pendant plus de quatre ans. (*Régistre de Charlesbourg.*) Nous lisons quelque part qu'il passa près de deux années aux missions du Cap Breton où il recueillit de nouveaux mérites ; mais nous croyons qu'il s'agit plutôt de M. Frs Xav. Brassard, prêtre, ordonné en 1744, qui fut curé de St.-Michel etc, etc. Quoiqu'il en soit, au 1er octobre, 1756. M. Ls. M. Brassard fut chargé de la desserte des paroisses de St. Jean-Baptiste de Nicolet, et de St. Antoine de la Baie du Fèbvre. Ce ne fut que trente ans après qu'il fut déchargé du soin de cette dernière paroisse, ayant à donner ses services aux familles qui déjà formaient un établissement assez considérable entre Bécancour et Nicolet et que les Supérieurs érigèrent plus tard en paroisse, sous le vocable de Saint-Grégoire.

Al. Durocher, alors curé de la dite paroisse, pour en être le Supérieur et Monsieur l'abbé Roupe pour en diriger les études. (*b*)

Dès 1791, M. Al. Durocher fut envoyé auprès de lui, en qualité de vicaire, d'abord, et dans la suite il lui continua ses services sous le titre de Curé d'office.

M. Brassard mourut des suites de ses infirmités dans sa maison de Nicolet, le 27 décembre 1800, et le 29 il fut inhumé dans le sanctuaire de l'église paroissiale, au côté de l'Evangile.

M. le curé Brassard a occupé la partie du vieux collége la plus rapprochée de l'église paroissiale, le bout nord. Ayant acheté trois ou quatre arpents de terre sur la rive N. E. de la rivière Nicolet, il en avait donné une partie à la fabrique en échange de la terre sur laquelle était construite l'ancienne église. En 1789 le service paroissial fut transféré à la nouvelle église. M. Brassard était à cette époque attaqué d'une paralysie qui le minait tellement qu'en 1794 il ne pouvait plus marcher ni même manger seul.

Par son testament en date du 27 Janvier, 1787, M. Brassard donna sa maison et les biens qui en dépendaient pour faire une école paroissiale, mais qui serait sous les auspices et même sous le contrôle de Mgr l'Ev. de Québec. Ce testament n'ayant pas été trouvé valable, ces biens furent cédés à un frère de M.le curé Brassard.Ce parent pour se conformer aux louables intentions du respectable curé défunt, voulut lui-même faire de nouveaux titres, de donation, de cession etc, à Mgr Denaut. Cet établissement s'étant trouvé enveloppé dans la succession de l'Evêque de Québec, qui mourut *ab-intestat*, fut racheté par son successeur. C'est cette école, qui, sous la protection spéciale, par la munificence de Mgr Plessis et par la coopération de deux de ses successeurs, a toujours grandi et a pris un rang si distingué parmi les hautes institutions du pays, sous le titre de Séminaire de Nicolet.

Outre le frère aîné de Monsieur le curé Brassard, que nous avons mentionné, comme ayant servi l'église en qualité de Prêtre, nous devons citer deux de ses sœurs qui entrèrent au monastère des Ursulines de Québec. L'une Dlle Charlotte Brassard, prit en religion le nom de Sainte Claire. L'autre, Dlle. Mie. Anne, en religion Ste. Magdeleine, fit son entrée chez les Dames Ursulines en décembre 1755. Elle mourut en 1815, âgée de 80 ans, dont 59 passéss au monastère et consacrées presque toutes à l'enseignement,

Tout le monde connaît que trois prêtres de ce nom et de cette famille contribuent à faire l'ornement du clergé de Montréal. L'aîné, M. Moyse Brassard, aujourd'hui curé de St. Roch de l'Achigan, a été pendant plusieurs années Procureur au Séminaire de Nicolet. M. Léandre Brassard, curé de St. Paul de la Valtrie, a trouvé, comme son frère aîné, dans son patriotisme et son désintéressement, d'amples ressources au profit des colons. Et M. Th. Brassard, curé de St. Michel de Vaudreuil, a toujours montré un zèle effectif pour le soutien de la cause de l'éducation.

(*b*) M. J.-Bte Roupe,né à Montréal, ordonné prêtre le 27 Janvier,1805,fut le premier Directeur du Collége Nicolet. Il en avait rempli les fonctions, n'étant que sous-Diacre. Il passa peu après au Vicariat de Varennes,puis alla ensuite exercer les mêmes fonctions pendant trois ou quatre ans à Saint-Régis. Ce vertueux ecclésiastique obtint bientôt la permission de s'agréger au Séminaire de Montréal. Au collége, ce prêtre toujours si laborieux, faisait une classe aux élèves, la conférence aux ecclésiastiques de la maison, prêchait chaque dimanche dans la chapelle après la

Ce dernier n'était alors que Sous-Diacre ; cependant il fut bientôt ordonné prêtre et continué dans cet emploi pour lequel il avait bien toutes les aptitudes, mais que sa faible complexion l'obligea d'abandonner quelque temps après.

Monseigneur Denaut étant mort à Longueil, le 17 janvier 1806, eut pour successeur immédiat au siége épiscopal de Québec Mgr Jos. Oct. Plessis. Dès son installation au siége pontifical, le grand prélat songea à visiter Nicolet et à y effectuer des arrangements qui devaient donner plus d'étendue et plus de stabilité à l'établissement qui était ouvert à la jeunesse Canadienne. S'y étant rendu dès le mois de mars suivant, le prélat célébra les saints mystères dans l'église paroissiale, et donna au peuple recueilli une instruction sur les avantages de l'éducation religieuse. Les élèves de cette maison, et les fidèles présents recueillirent avec intérêt et piété les avis et les conseils du Supérieur-Ecclésiastique, conseils auxquels son accent pénétré et son ton paternel ajoutaient une nouvelle force.

Pour donner plus de relief à l'établissement, l'Evêque voulut d'abord en augmenter le personnel, puis en élever le niveau des études et imprimer à toutes choses un nouvel essor. Le judicieux prélat, pour réaliser ses vues, crût devoir s'assurer le concours de M. l'abbé Raimbault, puisqu'il trouvait réunies en ce digne ecclésiastique les aptitudes et les éminentes qualités qu'exigeait cet important objet. Cette belle intelligence mise au service de cette maison offrait les meilleures garanties de prospérité et de stabilité. Aussi les succès de cette grande et noble institution ne tardèrent pas à justifier les prévisions du pontife.

X.

Monseigneur l'Evêque de Québec ne devait pas laisser inutiles à la cause publique les capacités éminentes de M. l'abbé Raimbault. Dans les divers postes qu'il avait desservis il avait fait preuves de talents remarquables et d'une science exacte toujours

---

recitation de l'office de la Ste. Vierge, et souvent à l'église paroissiale. Il y confessait beaucoup de personnes et y chantait la grand'messe chaque second dimanche. Aussi y fut-il beaucoup regretté lorsque sa mauvaise santé l'obligea de quitter ce poste pour se livrer au ministère paroissial. Monsieur l'abbé Roupe est mort à Montréal, le 4 septembre, 1854.

relevée par des formes brillantes. Il était partout reconnu pour un homme du premier mérite qui joignait à une grande fermeté, beaucoup de douceur, et à une habitude consommée des affaires, un esprit de conciliation qui ne pouvait manquer de lui assurer dans son nouveau poste la grande autorité qui lui était nécessaire.

En septembre 1806, M. Raimbault fut nommé curé de Nicolet. Il laissait la Pointe-aux-Trembles où il n'avait pas desservi tout-à-fait un an, pour aller remplacer à St. Jean-Baptiste de Nicolet, M. Alexis Durocher (*a*) qui devait aller lui succéder à la Pointe-aux-Trembles. La Providence enlevait l'abbé Raimbault à l'affection d'une paroisse pour qu'il allât faire le bonheur d'une autre où ses aimables qualités ne pouvaient que rendre son ministère très-efficace. Elle lui fournissait en outre l'occasion de rendre d'incalculables services à la cause de l'éducation. Enfin un autre ordre d'évènements paisibles s'ouvrait devant lui. Il sut se maintenir à la hauteur des circonstances.

Nommé Supérieur et Procureur du Collége de Nicolet, dès son arrivée en cette paroisse, cette institution devint bien florissante sous son administration si fructueuse, et si remarquable par l'activité et la persévérance qu'il a déployées dans la charge de Supérieur.

Il s'attacha de bonne heure à former les jeunes gens aux connaissances et aux vertus du ministère ecclésiastique. Pendant plus de trente ans il vit se succéder dans cette maison un grand nombre de sujets qui lui conservaient toujours le plus profond respect et le plus religieux attachement. Comme procureur, sa tâche était plus laborieuse. Il lui fallait pourvoir à tout avec prudence et avec ménagement, consulter les goûts des individus, ne pas blesser les susceptibilités et se conformer aux vues des administrateurs de la maison. Tout était à faire, à créer; il n'y avait ni organisation à maintenir, ni système arrêté. Les moyens pécuniaires faisaient défaut, on ne comptait ni ressources puissantes ni appui considérable. Le procureur ne pouvait procéder, établir, organiser qu'avec hésitation, au hazard, qu'après des tâtonnements

---

(*a*) Décédé à la Pointe-aux-Trembles, au diocèse de Montréal, le 30 juin 1836, à l'âge de 68 ans.

inévitables, et presque toujours isolément et encore avec une parcimonie déplorable imposée par les circonstances. Combiner patiemment, améliorer sans cesse, c'est là, il faut en convenir, un grand mérite. M. Raimbault fut au niveau de ce devoir quoiqu'il fût peu familier avec les habitudes et les usages des populations agricoles et que les moyens de communication fussent assez difficiles il y a quarante ou cinquante ans. Et ceux qui lui ont succédé dans cet office, auquel pendant plus de vingt ans il a été attaché, ont été heureux de profiter de ses indications et de ses données.

M. Raimbault, malgré ses nombreux devoirs, desservit sa paroisse avec sa piété toujours si soutenue, se distinguant par cet esprit d'ordre et de régularilé qu'il avait partout mis en honneur. Prédicateur onctueux et persuasif, il eut bientôt conquis l'estime et l'affection de ses ouailles. Sa cordialité franche lui acquit en peu de temps une juste influence ; et les anciens paroissiens de Nicolet rappellent encore avec plaisir les rapports qu'ils ont eus avec cet excellent pasteur. Nous regrettons de ne pouvoir suivre dans leurs détails les renseignements que nous avons eus sur sa sagesse dans l'administration des paroisses.

Il y avait environ trois ans que M. Raimbault était à Nicolet lorsque M. Joseph-Onésime Leprohon fut envoyé comme régent au Collége. Bientôt M. le Supérieur se lia d'amitié avec ce vertueux ecclésiastique, et au 1er octobre 1816, il le vit placer auprès de lui comme directeur du Collége de Nicolet où il remplaçait en cette capacité M. L. Archambault, le même qui plus tard fut curé de St. Michel de Vaudreuil (*a*)

(*a*) M. Paul Louis Archambault, né à St. Joseph de la Rivière des Prairies au diocèse de Montréal, le 27 septembre 1787, étudia au Séminaire de Montréal, fut d'abord envoyé au Collége de Nicolet pour y enseigner les humanités. Il y revint ensuite en qualité de Directeur : M. Archambault fut ordonné prêtre en octobre 1812, et dirigea la maison de Nicolet jusqu'au mois de septembre 1816, qu'il fut nommé curé de St. Michel de Vaudreuil, où il s'est constamment distingué par la pratique des plus rares vertus. En 1841, Monseigneur l'Evêque de Montréal, appréciant la douceur, le zèle, la piété et les autres vertus sacerdotales qui relevaient le beau caractère de M. Archambault, lui donna des lettres de Vicaire-Général avec le titre de Chanoine-Honoraire de la Cathédrale de Montréal. Ce digne et pieux prêtre mourut à Vaudreuil Samedi, 20 février 1858. Qu'il nous soit permis d'ajouter ici quelques lignes qui nous furent adressées au moment de sa mort.. "Le curé de Vaudreuil m'a toujours paru fort aimable, plein de douceur et

Né à Montréal, le 6 février 1789, et élevé au collége de cette ville sous les auspices des messieurs de St. Sulpice, M. Leprohon avait été ordonné prêtre au mois de février 1814 (*b.*)

On sait les services qu'il a rendus à la maison de Nicolet pendant plus de vingt-cinq ans qu'il la dirigea. Il morut au presbytère de Nicolet, le 19 mai, 1844, ayant succédé à Monsieur Raimbault comme curé de cette paroisse. Humble, mais dévoué, pieux et prudent, lui seul ne se doutait pas de son mérite transcendant. Plein de douceur et de modestie, il joignait le caractère le plus aimable aux connaissances les plus étendues. Ses occupations constantes auprès des sujets de la maison ne lui firent jamais oublier ses devoirs, ni l'esprit de son état. Il a fini ses jours dans les sentiments de la piété qui l'a toujours animé, après avoir préparé au ministère des autels un grand nombre de saints prêtres qui chérissent le souvenir de ce vertueux directeur. Nul mieux que lui n'a réussi à se concilier la confiance de ses supérieurs, l'affection de ses confrère et le respect des fidèles.

C'est à l'éducation de la jeunesse que ces deux prêtres consacraient leurs talents, leurs forces et leur savoir; et le public sait qu'ils ont dignement rempli leur mission. Tous deux ont donné à la noble cause de l'instruction et de l'éducation des gages que nul ne saurait méconnaître.

Malgré les travaux de tous genres auxquels Monsieur Raimbault se livrait, ce digne ecclésiastique ne négligeait en rien le petit Séminaire auquel il était fort attaché ; et quoiqu'il le dirigeât avec une affection toute paternelle, il ne lui fit pas oublier ce qu'il devait à sa paroisse.

---

de piété. Doué d'une franchise qui allait presque à la belle naïveté, d'un cœur compatissant, d'un esprit de sacrifices qui ne connut pas de bornes comme l'attestent ses fondations, il était bon confrère, bon ami, bon concitoyen et qui plus est, le vrai bienfaiteur des pauvres. Est-il étonnant que pareils hommes si richement dotés soient aimés de tous pendant leur vie et qu'ils emportent les regrets de toute une population en mourant.... "

(*b*) M. Joseph-Onésime Leprohon avait été professeur au Collége de Nicolet en 1809. Ordonné prêtre en 1814, il fut quelque temps Vicaire à Deschambault. Depuis le mois de Janvier 1816, jusqu'au mois de septembre, la même année, il avait desservi la paroisse de saint-Mathieu de Belœil. Il avait dirigé ce collége pendant vingt-cinq ans, lorsqu'en 1841 il prit l'administration de la paroisse de St. Jean-Baptiste de Nicolet où il mourut en odeur de vertu. On ne pouvait pas donner un plus digne successeur à Monsieur Raimbault.

Monsieur l'abbé Raimbault s'interessa aux jeunes talents. Il s'occupait plus spécialement des aspirants au sacerdoce, et à plusieurs il a rendu des services signalés. Il encouragea les vocations et de ses conseils, et de ses revenus ; car toute sa vie il a surveillé ses dépenses avec la plus stricte économie. C'est cette économie sévère qui donnait à ce respectable prêtre le moyen de contribuer si largement à l'embellissement de la maison du Seigneur, et qui lui permettait d'ouvrir sa bourse à toutes les bonnes œuvres de ce genre.

Simple dans ses mœurs, dans ses goûts, dans son ameublement et dans tout ce qui se rattachait sa à personne, M. l'abbé Raimbault trouvait le moyen d'aider à soutenir le collége, à en améliorer les constructions dépendantes. Les travaux que sa générosité a soutenus sont inombrables. Mais aussi nous devons répéter qu'il était souvent forcé d'avoir recours à la bourse de ses amis ; car on l'a déjà dit, ses dépenses annuelles étaient fort restreintes et même à un chiffre qui attestait l'extrême sobriété de ses goûts.

Nous nous garderons bien de passer sous silence les services de Monsieur Raimbault comme missionnaire des cantons du Sud. Si nous nous rendions coupables de cet oubli, les populations de ces importantes et populeuses localités nous reprocheraient bien légitimement de méconnaître les services du premier missionnaire de Drummondville, au Canton de Grantham ou le colonel Herriot vint déployer sa tente en 1815, et que M. Raimbault alla visiter peu après sur l'ordre de l'Evêque de Québec, et à la demande du chef de cette colonie naissante. C'est pendant cinq années consécutives que Monsieur Raimbault continua ses visites comme missionnaire, se rendant avec ponctualité, à la fin de l'été et chaque hiver dans ces cantons.

Toujours recueilli, patient et généreux, ce bon prêtre se faisait tout à tous pour faciliter à ses chères ouailles l'exercice des devoirs religieux. Il revenait toujours de cette excursion avec la joie sur le visage et avec le désir de faire d'avantage pour ces courageux colons. " Je suis bien, malgré mes fatigues, disait-il, dans ces laborieuses journées, un peu de sommeil sous le chaume me remet. " On a bien eu raison de dire : " *Securos præbet casa Somnos.* " Certes la vie du missionnaire, si elle a ses consolations et ses dédom-

magements pour le soldat de Jésus-Christ, elle est, il faut l'avouer, toute hérissée de soucis, de tribulations et de labeurs. Et surtout à l'époque où ce digne Ecclésiastique visitait ces nouveaux établissements, la visite était fatiguante et pénible au suprême pour le misionnaire.

XI.

Monsieur l'abbé Raimbault seconda avantageusement le zèle de Monseigneur Plessis pour l'agrandissement du collége de Nicolet auquel on travailla à trois ou quatre reprises avant de songer à construire la vaste maison qui fait depuis plus de trente ans l'orgueil des diocésains des Trois-Rivières et la gloire du clergé canadien qui a toujours montré unité de vues, d'efforts et de sacrifices pour maintenir cette belle institution, alors même que ce clergé était peu nombreux et sans cesse sollicité de prendre part à des œuvres d'utilité, de bienfaisance, d'éducation etc.

Toujours ferme, toujours prudent et mesuré, M. Raimbault savait discerner ce qui était le plus utile et le plus profitable à cette belle institution qu'il avait à cœur de rendre prospère ; aussi ne négligea-t-il aucun moyen de la rendre florissante tant pour justifier la confiance qu'on reposait en ses lumières que pour permettre à la Corporation de donner plus d'essor à son zèle pour l'éducation des enfants du sol.

L'ancien Collége de Nicolet n'avait que cent vingt pieds en longueur sur trente sept en largeur. Tout l'édifice consistait en un rez de chaussée et les mensardes. Dès 1820, il s'agissait de la reconstruction de cette intéressante maison. M. Raimbault, qui avait du talent pour les affaires, s'occupa patiemment de cette œuvre, ne se ménageant aucunement pour la conduire à bonne fin.

Monseigneur Plessis voulant maintenir le Collége de Nicolet au niveau des principales maisons d'enseignement, chargea monsieur Raimbault, dont il connaissait l'habileté, de préparer un plan de l'édifice en contemplation, se proposant d'en hâter la construction au moyen de souscriptions prélevées sur la charité des prêtres et sur la libéralité des citoyens.

Monsieur l'abbé Raimbault, qui avait une grande propension à obliger et du zèle, aida puissamment à cette œuvre en faisant

approcher les pierres, les bois de charpente et autres matériaux en temps opportun et à des prix avantageux ; mais il se refusa d'abord à présenter un plan de la spacieuse construction projetée. Il voulait, en temporisant encore, connaître quelle somme on pourrait réunir et approprier à ces travaux.

Dès 1824, monseigneur l'Evêque de Québec avait décidé M. l'abbé Leprohon à faire une collecte dans le diocèse pour donner aux amis des lettres l'occasion de contribuer à cette belle œuvre. Dans un seul été, en parcourant les campagnes, ce constant ami de la jeunesse canadienne recueillit une somme d'environ deux mille louis. On continua à recevoir les dons et les contributions des amis de l'éducation ; et les sommes ainsi réunies formèrent bientôt un montant évalué à plus de 16 mille piastres. Les moyens et les voies d'exécution étaient assurés, la sympathie et la coopération active des citoyens y répondit amplement.

Monseigneur Plessis mourut en Décembre 1825 ; mais peu auparavant Sa Grandeur avait envoyé à Nicolet le plan de l'édifice qu'elle avait en vue d'effectuer incessamment M. Demers, Vicaire-Général, Supérieur du Séminaire de Québec avait préparé un plan, mais monsieur Raimbault le modifia de telle façon, après avoir visité en détail les appartements du Séminaire de Québec et ceux du Collége de Montréal, dans le but de donner à l'édifice en contemplation toutes les commodités et les avantages possibles, que dans la suite M. Demers refusait d'admettre que cette maison eut été élevée d'après ses données.

Les travaux de la nouvelle construction furent conduits avec énergie, et le 30 mai 1827, on put en faire bénir la première pierre. Quatre ans plus tard cette école de la religion, ce temple des muses était ouvert à l'empressemeut de la jeunesse canadienne.

Quelques détails sur la cérémonie de la bénédiction de ce noble édifice et sur l'inauguration de la nouvelle maison, ne seront pas considérés ici comme des hors-d'œuvre, puisqu'ils nous fourniront l'occasion de faire voir comment monsieur Raimbault savait agir dans les occasions solennelles.

C'est par de grands préparatifs pour faire les choses, sinon avec plendeur, du moins avec le tact et les convenances que comman-

daient les circonstances, que M. Raimbault se disposait à ces pieuses cérémonies. Nul ne savait mieux que lui concevoir et exécuter les moyens de donner de l'éclat à ces jours de fête d'une institution publique et à tout ce qui pouvait lui concilier la faveur des citoyens.

Le gouverneur de la Province, le comte de Dalhousie, voulut prendre part à la cérémonie de la pose de la première pierre et à cette occasion une adresse lui fut présentée par les élèves de la maison.

La démarche gracieuse du gouverneur qui se rendait à cette fête, dont le souvenir a laissé des traces si profondes dans les esprits, était ainsi appréciée dans le second paragraphe de l'adresse.

" ..... Deux fois ce modeste asile des Muses a été honoré de la présence du représentant de Sa Majesté dans cette province ; mais si la visite d'un de vos illustres prédécesseurs a été pour nous le présage des grâcee que nous pouvions attendre, c'est vous qui nous les avez obtenues ; la protcction dont il nous donnait l'assurance et la promesse, c'est votre Excellence qui nous l'a confirmée.... et quel bonheur pour nous de pouvoir déposer dans votre sein l'expression de notre vive gratitude !....

" ..... Nous le sentons s'il est un moyen d'acquitter cette maison, notre berceau littéraire, ces grandes obligations qu'elle contracte envers ses bienfaiteurs, c'est de réaliser l'attente des progrès que le public semble anticiper pour elle ; c'est qu'elle soit, dans tous les temps, une pépinière de sujets utiles et propres à remplir les différentes places de la société ; c'est que tous ceux qui sont ou seront admis dans cet établissement, répondent aux soins des maîtres zélés qui y enseignent, et consolent la tendre sollicitude de son illustre chef qui les choisit.

" Un autre devoir nous presse en ce moment ; c'est celui de payer le tribut de notre admiration pour les hautes qualités qui distinguent votre Excellence. Ce n'est ni comme guerrier, ni comme homme d'état, que nous essayerons de la louer. Les beaux faits d'armes que la renommée nous a appris, la confiance que notre grand monarque a mise en Votre Excellence en l'élevant aux postes les plus éminents, fourniraient, il est vrai une ample matière à de justes éloges.... Mais un mérite qu'il nous convient mieux d'apprécier, c'est l'encouragement que vous donnez à tous les genres des arts utiles, en vous déclarant le protecteur de toute société particulière dont le but est de procurer l'avantage de la société en général.....

" Oui, voilà la gloire de Votre Excellence. C'est d'exciter une noble émulation parmi tous les membres de la société.... c'est de faire bénir le règne de notre auguste monarque en vous montrant partout le protecteur de l'innocence, l'appui du faible et le père de tous.".....

Les inscriptions qui ajoutaient aux décorations avaient été choisies avec une délicatesse exquise et placées avec goût. Emblêmes, mottos, symboles, décorations en verdure, tout s'y trouvait disposé pour satisfaire l'œil et l'esprit, mais sans profusion, et en outre gracieusement distribué. Le comte de Dalhousie (*a*) convié à cette fête patriotique et religieuse, comme nous l'avons déjà fait remarquer, disait avoir vu ailleurs des décorations plus riches, des préparatifs plus grandioses, mais nulle part des démonstrations plus cordiales.

En effet les décorations brillaient de l'éclat d'une belle matinée d'été. Tout le monde jouissait d'un beau jour et d'une belle fête. Bandes joyeuses, chants religeux, éxécutés avec un ensemble et une précision à ravir, clergé nombreux, foule de citoyens distingués, peuple recueilli et reconnaissant, tout semblait à la hauteur de la pompe religieuse. La plupart des personnes présentes avaient pour but effectivement de satisfaire au sentiment d'une respectueuse et vive gratitude.

La fondation d'une institution de cette importance est un évènement heureux, rare et bien fait pour combler de joie un cœur chrétien et à plus forte raison un prêtre dévoué à l'Eglise et à sa patrie adoptive. Monsieur l'abbé Raimbault voyait dans l'agrandissement de cette maison un sujet de consolation pour la piété, un soutien pour l'Eglise, un ornement au pays, un sujet de joie pour les individus, pour les familles, pour le clergé et pour la société toute entière.

Aussi avait-il tout préparé pour que cette journée se passât avec splendeur et ravivât les émotions les plus chères et les plus attendrissantes. Mgr. Panet, Evêque de Québec, assisté de son coadjuteur, était présent à la cérémonie.

(*a*) George de Ramsay, Comte de Dalhousie, gouverneur de cette Province, de 1819 à 1828, était chef d'une famille ou clan dEcosse, les Ramsay. La principale résidence était au Comté Haddington (Haddingtonshire). Il était le 9ème Comte du nom. Cet illustre capitaine avait pris part sous Wellington à la guerre de la péninsule et s' était couvert de gloire à Bordeaux. Après avoir été gouverneur du Bas-Canada en 1828, il fut appelé au poste de commandant des troupes dans le Bengal Son épouse, héritière des Browns of Colstoun, N. B. se distingua en cette colonie par le gracieux et efficace patronage qu'elle accordait aux beaux arts. Lord Dalhousie eut trois fils, l'aîné, mort jeune, le second, mourut à son retour des Indes où il avait accompagné son père et le troisième, qui lui succéda à la Chambre des Lords, naquit en 1812, et en 1837, il était membre du Parlement Impérial pour le Comté de Haddington. Il est mort en 1860.

L'inauguration de la nouvellle maison eut lieu le 8 d'Aout, 1830, et ce mémorable évènement, Monsieur le supérieur du Collége le célébra même par son éloquence. Un tel sujet convenait bien à un orateur brillant, suave, onctueux et délicat. Sa parole fut, ce jour là, comme toujours, pleine d'âme et de sensibilité, relevée, par la simplicité du débit.

Monseigneur Signay, Evêque de Fussala, coadjuteur de Mgr. Panet, évêque de Québec, était présent. Sa Grandeur officia, entourée d'un nombreux clergé et d'une réunion de citoyens des plus imposantes. L'affluence du peuple s'étendait de tous côtés. Outre les anciens élèves de la maison, accourus en grand nombre, il s'y rencontrait une foule de citoyens de tous les rangs, des personnages de distinction, de hauts fonctionnaires, les chefs de la magistrature, et tous les visages annonçait une heureuse émotion. A la vue de l'Evêque, du clergé, des citoyens en foule, il fallait en convenir, c'était bien le dévouement recevant les hommages de l'autorité publique. Comme on l'a indiqué plus haut, M. Raimbault fut l'orateur du jour, malgré ses refus réitérés.

Sa célébrité l'avait désigné au choix de l'Evêque pour le discours de la circonstance ; mais sur les raisons délicates qu'il mit en avant, Monsieur Cadieux, Vicaire-Général, fut chargé de cette tâche. Talents, science et bonne volonté, toutes les conditions des brillants succès, auxquels il était déjà accoutumé, se trouvaient bien en lui, mais s'étant trouvé malade en ces jours de fête et de jubilation pour le district, ce dignitaire ne put pas prendre part à la solennité du jour, et Monsieur Raimbault dut le remplacer.

A l'entrée de l'édifice, dans le vestibule même, l'orateur dont l'émotion était visible, s'avança vers l'Evêque pour avertir Sa Grandeur qu'elle n'entrait pas dans une maison étrangère, mais qu'elle se trouvait chez Elle dans ce modeste asile des muses, au milieu d'un nombreux clergé auquel cette institution était si redevable. Il reconnut respectueusement que c'était au nom du diocèse que Sa Grandeur venait de prendre possession d'un établissement destiné à être une pépinière de sujets pour le clergé et pour tous les rangs de la société.

Après cette respectueuse mais briève allocution, le prélat fut introduit processionnellement dans la chapelle du Collége dont il fit la bénédiction, et Monsieur le Supérieur étant monté à la

chaire, prononça un discours bien appropriée à la circonstance, et que la modestie de l'auteur a toujours dérobé aux amis de l'éducation, mais que nous croyons devoir reproduire, (*a*) tant pour faire connaître les commencements de cette belle institution, que pour faire ressortir la manière éloquente de Monsieur Raimbault. L'orateur sut puiser dans les souvenirs du passé mélés au spectacle du présent,des rapprochements qui faisaient espérer hautement pour l'avenir de ce précieux établissement.

Le nouvel édifice, élévé à la religion et aux lettres, présente une façade d'environ deux cents quatre vingt-seize pieds en longueur, sur une largeur de cinquante pieds. La chapelle, qui occupe une des ailes, a soixante-cinq pieds de long sur environ trente-sept de large.

Monsieur l'abbé Raimbault avait déployé une grande énergie à l'accomplissement de cette œuvre si importante,soit en en activant les travaux, soit en les surveillant incessamment.

Cet édifice, noble et solide, est environ à onze cents pieds en arrière de l'ancien collége; il est en face de la rivière Nicolet qui borde en front les terrains qu'il occupe. Il est divisé en salles de diverses grandeurs, en chambres, en corridors convenables aux divers offices, qui en font un logement simple, mais commode, bien aéré, et parfaitement adapté à sa destination littéraire et scientifique, sous les auspices de la religion.

Cette maison pour laquelle il avait montré un si généreux dévouement et une si constante prédilection, Monsieur le curé de Nicolet ne l'oublia pas dans ses dernières dispositions. Il lui légua sa bibliothèque, choisie avec tant de goût, son modeste mobilier, et tout ce qu'il possédait, sauf le peu qu'il a distrait pour des legs charitables. Au reste, Monsieur Raimbault n'était pas riche. Ouvrier de la pensée, ministre de l'autel, il n'avait pas fécondé son sillon pour la terre.

On a dit que c'était avec tout l'appareil et toutes les démonstrations de la joie, de la gratitude et du respect que M. Raimbault avait reçu le Comte Dalhousie à Nicolet ; ce n'était pas au

---

(*a*) L'administration du journal est heureuse d'annoncer à ses lecteurs qu'elle reproduira ce discours à la suite de cette esquisse biographique.

reste la seule fois qu'il y recevait le représentant de son souverain en cette Province. Cette réception se faisait toujours d'une manière pompeuse avec toute la grâce et toute la magnificence que les circonstances permettaient ; au milieu des troupes de citoyens, aux accents de la musique et des chants les plus joyeux, rien n'était fait à demi. Façade du Collége décorée, illuminations dans la soirée, drapeaux deployés, discours appropriés, tout était mis en œuvre tant pour disposer les élèves au respect pour les autorités que pour prévenir les autorités en faveur de la belle institution à laquelle il présidait, et pour dissiper les préventions des personnes d'une autre croyance que pour satisfaire le goût des amis des institutions de la colonie. Sir Robert Shore Milnes et Sir Georges Prévost se sontplus à donner en maintes occasions des preuves de la haute satisfaction qu'ils avaient éprouvée en visitant Nicolet et les superbes édifices qui embellissent les rives si charmantes de la rivière aux méandres si riants. Lord Dalhousie fut accueilli avec plus de pompe, parce que l'institution avait grandi et se trouvait mieux pourvue ; d'ailleurs, c'était par son entremise qu'était arrivée à la corporation sa charte, octroyée par le glorieux monarque Georges III, en 1820, à la demande spéciale de l'immortel évêque Plessis.

Ce serait ici le lieu de signaler la noble conduite de M. l'abbé Raimbault aux jours d'examens, de distributions de prix, aux fêtes annuelles, toujours simples, mais toujours si touchantes, et si éminemment frappées au coin religieux et social. Au milieu d'une assemblée nombreuse et choisie, M. le Supérieur, avec un tact exquis, plaçait les notabilités du clergé, de la magistrature etc. Et la parole du digne pasteur faisait toujours une heureuse impression sur les esprits et sur les cœurs. Aux enfants de l'estrade, il donnait les encouragements les plus paternels, les conseils les plus tendres ; mais il savait rehausser avec adresse le mérite toujours humble, et faire briller le talent solide, toujours si modeste. Enfin dans tous les détails de ces fêtes M. le Supérieur se conduisait en père, en ami dévoué à la jeunesse studieuse.

Pour être si dévoué à cette précieuse institution, M. Raimbault ne négligeait en rien ce qui pouvait améliorer la condition de ses ouailles. Il surveillait exactement les écoles qu'il établissait [illegible] du bonheur et des be-

soins du plus petit de ses paroissiens. Il employait son crédit son influence pour leur obtenir quelque jouissance ou quelque amélioration. Ce bon prêtre encourageait l'agriculture, et donnait l'exemple de l'exactitude et de la précision dans les travaux, en tenant ses jardins et ses terres en un état de culture qui fournissait un rendement profitable au Collége, qui donnait avec profusion des fleurs et des verdures aux autels, aux fêtes publiques qui se reproduisaient assez souvent au Séminaire, où les visiteurs de toutes les classes et les amis de l'éducation étaient si bien accueillis, si complaisamment prévenus. Ah ! s'il lui était donné de venir dans cette maison, fruit de ses longs travaux, il aurait la consolation de voir que l'esprit de foi qui l'a animé dans toutes ses œuvres s'est heureusement perpétué dans ceux qui lui ont succédé ; et qu'en outre la même bienveillante urbanité, la même affabilité y accueille, disons mieux, y attire constamment des visiteurs distingués de toutes les parties de la province et même de l'étranger. Bénissons la Providence qui a conservé à la tête de cet établissement des hommes si éminemment qualifiés pour l'important ministère qui leur est dévolu.

Le soin de son église, ses décorations, ses embellissements occupaient beaucoup le digne curé de Nicolet. Il s'était plû à l'agrandir d'abord, à y ajuster des tours et des clochers, à l'orner, à la pourvoir de meubles, de vases sacrés et de riches ornements, afin qu'elle fût à la hauteur des célébrations religieuses qui y ramenaient plusieurs fois dans l'année l'Evêque diocésain, toujours accompagné d'un assez nombreux cortége de prêtres. En 1822, le digne curé avait tout préparé dans son église pour donner de l'éclat à la consécration épiscopale de M. Provencher, né sur cette paroisse, et l'un des plus anciens élèves du Collége auquel l'Evêque diocésain donnait tant de faveurs. Il avait d'abord été réglé que la cérémonie aurait lieu dans l'église paroissiale de Nicolet. Les vœux du respectable curé ne purent pas néanmoins être exaucés, son espérance fut déçue. L'Evêque de Québec avait été forcé de revenir sur cette décision par des considérations plausibles sans doute, mais qu'il serait inutile d'énumérer ici. La cérémonie eut lieu dans l'église paroissiale des Trois-Rivières, le 12 mai, 1822.

Un orgue superbe, qui faisait autrefois l'ornement de l'église paroissiale de Montréal, dont la variété des jeux, la douceur des

sons fait encore aujourd'hui les délices des connaisseurs, fut acquis par le digne curé, jaloux de relever avec l'harmonieux instrument l'éclat des solennités et la pompe des fêtes comme aussi d'initier les étudiants du Collége aux règles de la musique et aux suaves accents de ce délicieux instrument.

Mais ce qu'on admirait plus généralement dans l'église de Nicolet, c'était la riche collection de tableaux que ce digne ecclésiastique y avait réunis, grâces aux soins de son vénérable ami monsieur l'abbé Desjardins. Ces toiles, autrefois décorations des sanctuaires des plus beaux temples de France, aujourd'hui dévastés, trouvèrent refuge dans nos églises, comme les ministres persécutés trouvèrent le repos et la paix à l'ombre de nos autels. Les amateurs aiment encore à visiter cette intéressante petite galerie dans laquelle la beauté des sujets, la finesse du pinceau, le brillant coloris et le contours ingénieux attestent le mérite des hommes de l'art auxquels la religion en est redevable.

Plusieurs, nous assure-t-on, sont de mains de maîtres, bien qu'aucun ne nous ait paru signé. Ils font grandement honneur à l'école de la peinture française. Ces tableaux étaient souvent visités, lavés et entretenus avec soin. Le vieux curé mettait la main tout le premier à cet ouvrage, ne se contentant pas de le diriger.

Toujours en action, M. Raimbault ne se reposait d'un travail qu'en en poursuivant un autre. Il se livrait au ministère de la chaire lorsqu'il avait passé plusieurs jours à faire descendre le pardon et les bénédictions du ciel sur ceux que le repentir conduisait en foule auprès de lui.

Les autres moments de sa journée étaient donnés à l'étude surtout à l'étude des livres sacrés ; aussi prêchait-il non-seulement le petit troupeau qu'il était chargé d'instruire et de prémunir contre les erreurs du temps, mais c'était aux retraites annuelles du Séminaire, au monastère des religieuses Ursulines ; et dans bien des églises on avait le plaisir de l'entendre aux neuvaines, aux quarante-heures, et son empressement à seconder le zèle de ses confrères et la piété des fidèles le plaçait bien haut dans l'estime de tous.

Sa correspondance avec les Evêques, de Québec relativement à la gestion des affaires de cette magnifique institution qui pre-

loppements si merveilleux, attesterait la sollicitude, la générosité des sentiments et la bonté de cœur de ce vertueux prêtre. Ses détails sur le personnel de la maison, sur les élèves, sur les aptitudes des uns, sur les dispositions des autres et sur le progrès de tous montreraient la hauteur de ses vues et ses espérances sur la jeunesse qui l'entourait. S'il nous était donné de reproduire certaines parties de ses correspondances, on verrait comme il déployait les moyens d'encourager la timidité des uns et de faire apprécier les heureuses qualités des autres ; on verrait que sa vigilance s'étendait à tous et que sa bonté toute paternelle n'excluait personne.

Enfin pendant bien des années M. l'abbé Raimbault fut associé aux travaux de son Evêque dans l'administration de la maison de Nicolet, les allégeant par son exquise urbanité, les partageant par un concours sincère et efficace, d'autant plus utile qu'il ne s'imposa jamais et qu'il savait y mêler ce tact délicat, cet esprit de déférence que rien ne peut remplacer dans les relations ordinaires.

XII.

Monsieur Raimbault était le conseiller d'un bon nombre de ses confrères auxquels il rendait avec empressement tous les services que leur position réclamait, et cela constamment et avec une bienveillance que rien ne pouvait altérer. Mais c'est surtout aux prêtres français exilés qu'il servait de père, de moniteur et de guide, avec une persévérance qui ne se lassa jamais, et toujours sans murmure et sans bruit.

Monseigneur Plessis, qui avait pour M. Raimbault un grand respect qui ne provenait que dela confiance qu'il reposait en lui,avait réuni auprès de ce vertueux ecclésiastique, dans le district des Trois-Rivières, bon nombre de prêtres français que la tourmente révolutionnaire avait poussé sur ces rives hospitalières. Leur âme, leurs paroles, leurs forces, leur énergie se trouvaient confondues dans les mêmes travaux. On eût dit que le grand prélat voulait que ces témoins de leurs infortunes mutuelles fussent jusqu'à l'heure suprême les consolateurs les uns des autres. Ils jouissaient de la sérénité de notre patrie qu'ils adoptaient après avoir été les douloureux témoins des horreurs de leur ancienne patrie.

...igne d'être ass... ...martyre de la
foi, puisque selon la doctrine de St. Augustin : " *martyres non facit pœna, sed causa,* " (*a*) se composait de prêtres venus de divers diocèses de France qui se sont signalés par leur dévouement à l'Eglise du Canada. On y comptait :

1°. M. Orfroi, né à la Flèche en Anjou, longtemps curé de Notre Dame de la Pointe du Lac, homme d'une piété sincère et éclairée et d'une conduite pleine de sagesse qui lui conciliait tous les cœurs. Sa charité était sans bornes. Il avait desservi, avec un zèle fortement animé de l'esprit de son ministère, pendant cinquante ans l'église de cette colonie (*b.*)

5° L'abbé Courtain (*c*) curé à Gentilly, où il se montra rempli de toutes les qualités qui font l'homme de bien et le saint ministre des autels. Ses infirmités l'empêchèrent longtemps de se livrer aux soins extérieurs du ministère ; mais il donnait tout son temps aux exercices de piété.

3° A Bécancour. M. François Lejamtel du diocèse d'Avranches, (Normandie) d'abord missionnaire aux îles St. Pierre-Miquelon, où la révolution vint le prendre au milieu de ses ouailles qu'il édifiait constamment malgré les plus rudes épreuves. En 1819 il fut appelé à la cure de Bécancour. (*d*). Modeste et régulier, il y travaillait en silence au salut du troupeau qui lui avait été confié.

4°. M. l'abbé Gibert, Prêtre du Diocèse de Coutances, qui soutint l'exil et les épreuves auxquels il fut soumis, avec le cou-

---

(*a*) St. Augustin. serm. II. *in ps.* 34 N°. 13.

(*b*) M. Urbain Orfroi, curé à la Visitation de la Pointe du Lac en 1796, après avoir été quelque temps Vicaire à St. Laurent près de Montréal, a été curé aux Trois-Rivières de 1812 à 1819. Il fut ensuite successivement curé de St. François et de St. Pierre de la Rivière du Sud et de St. Valier où il est mort au mois d'octobre, 1846. Il avait été 4 ans en Angleterre.

(*c*) M. Claude Gabriel Courtain était arrivé en cette colonie en 1795, il est décédé à St. Edouard de Gentilly le 16 août, 1832.

(*d*) M. l'abbé Lejamtel fut d'abord aggrégé au Séminaire du St. Esprit. Des îles de St. Pierre, de Miquelon, il passa aux Iles de la Magdelaine qu'il desservit jusqu'en 1819. C'est alors qu'il fut placé à Bécancour où il travailla avec un zèle qui ne se ralentit jamais, jusqu'en mai 1835, qu'il mourut.

rage et même avec la gaieté que donnent la ferveur de la foi et la pureté de la conscience. (*a*)

5°. L'abbé Charles-Vincent Fournier, curé de la paroisse de Saint-Antoine de la Baie du Fèbvre, le compagnon d'études, d'armes et d'exil de M. Raimbault qu'il chérissait comme un père, auquel il fournissait des secours qui l'aidaient à multiplier ses largesses. (*b*)

6°. Monsieur l'abbé Ciquart, placé à Saint-François du Lac, qui tenait à ses ouailles un langage si affectueux et si pastoral. (*c*)

7°. M. Joyer, d'une ancienne famille de l'Anjou, émigré en cette colonie en 1796, sur l'invitation de M. le Grand-Vic. Descheneaux. Il desservit successivement les paroisses de St. Sulpice, Sorel, Saint-André, Pointe du Lac, et mourut à Montréal, en 1847, à quatre vingt trois ans. Il fut le dernier survivant de cette pieuse phalange qui put recevoir ici-bas l'expression de la reconnaissance des enfants de l'Eglise du Canada.

8°. M. Saint-Marc, du Diocèse d'Alby, était attaché à la desserte de la paroisse de Sainte-Magdelaine du Cap. (*d*)

9°. M. l'abbé de Calonne, dont personne aux Trois-Rivières n'a oublié l'excellent cœur, l'esprit aimable, l'attachement à tous les devoirs de son état et le zèle pour toute espèce de bonnes œuvres. Né à Douai, en 1742, d'abord attaché à la magistrature, il avait quitté cet emploi pour se consacrer au service des autels. On aime à se rappeler qu'il avait longtemps étudié à Saint-Sulpice de Paris.

(*a*) M. Pierre Gibert mourut en 1824. à St. Michel de Yamaska.

(*b*) L'abbé Fournier né à Orléans, séjourna quelque temps en Angleterre avant de passer en cette colonie. Une famille opulente de Londres s'estima heureuse de se l'attacher comme précepteur. Malgré les avantages qu'il se pouvait promettre de la riche position qu'on lui offrait, il aima mieux se donner au service des autels. Il mourut à la Baie du Febvre au mois de Mai, 1839.

(*c*) M. Ciquart fut ordonné prêtre au mois de Mai, 1781, il vint en cette colonie en 1783, décédé en Septembre, 1824. C'était un prêtre plein de ferveur et qui se dévoua avec un zèle constant et vraiment apostolique.

(*d*) Ce bon ecclésiastique fut bientôt forcé de repasser en France, sa santé ne pouvant pas se faire au climat de ce pays. Il partit en juin, 1802. M. Jos. Jn. De Saint-Marc était en cette colonie depuis 1796. Lorsqu'il arriva en ce pays, il était prêtre depuis près de onze ans, ayant été ordonné le 1er Novembre, 1785.

Son frère Alexandre, après avoir été successivement Maître des Requêtes, Intendant de Metz et de Lille, fut, en 1783, élevé à la charge de contrôleur des finances du royaume de France. Il voulut en vain élever cet ecclésiastique accompli aux plus hautes dignités de l'Eglise, la modestie de celui-ci s'y refusa toujours. L'abbé fut pourvu néanmoins de l'Abbaye Commendataire de Saint-Pierre de Melun. Son activité et sa présence d'esprit furent plus d'une fois utiles au ministre d'Etat. Homme d'esprit, caractère aimable, il se faisait admirer par sa politesse dans la plus haute société; mais enfin dégoûté du monde, le pieux abbé, se reprochant les moments qu'il avait donnés aux choses et aux affaires terrestres, se consacra à des soins plus relevés et plus dignes de son caractère. Il puisait dans la prière le courage dont il avait besoin, et cachait sous un front serein ses souffrances et ses épreuves. (*a*)

En mentionnant ici M. l'abbé de Calonne, nous y trouvons occasion de parler des travaux littéraires de M. Raimbault et nous nous garderons bien de la laisser échapper. Sa plume exercée nous avait déjà permis d'entrevoir ce qu'il pouvait faire en fait de poésies, d'allocutions de circonstance etc. Ceux qui ont étudié au Collége de Nicolet, à cette époque, entendaient effectivement dans ces occasions de ces mots heureux qui charmaient l'esprit et qui portaient au cœur de douces émotions, paroles qui sont le privilége de l'homme sensible, délicat et observateur. Ceux qui fréquentaient son église avaient pu apprécier le genre de son éloquence toujours onctueuse, pressante, et dont la ferveur échauffait les cœurs les plus refroidis, au milieu même des orages du monde et du tumulte des passions. Outre ce gracieux bagage de famille, productions nées au gré de milles circonstances, il nous a laissé des travaux littéraires plus importants, qu'il serait trop long d'énumérer ici. Mais lorsque le vénérable abbé de Calonne mourut, au monastère des Ursulines des Trois-Rivières, monsieur le Supérieur du Collége de Nicolet fut invité à faire l'oraison funèbre de l'illustre et cher défunt, décédé en odeur de vertu.

Au milieu d'une affluence considérable de peuple, Monsieur Raimbault prononça, avec une émotion visible, une allocution

(*a*) Monseiur l'abbé de Calonne est mort aux Trois-Rivières, le 16 Octobre, 1822, à l'âge de quatre-vingt ans.

toute de sentiment, qui révélait à la fois les vertus de l'illustre et pieux personnage comme aussi les qualités de l'orateur et son rare talent pour ce genre d'éloquence. Bien que la modestie de l'auteur ait jusqu'ici soustrait aux lecteurs cette production si hautement intéressante, nous ne désespérons pas de leur faire partager les émotions que nous avons nous-même éprouvées en la lisant.

Un peu plus de trois ans après, Monseigneur Plessis étant mort, (*a*) M. l'abbé Raimbault fut appelé à prononcer dans l'église paroissiale des Trois-Rivières le discours funèbre, écho de tant d'âmes attristées par ce lugubre évènement.

A la suite d'un service funéraire pour le repos de l'âme de l'illustre pontife, il prononça le discours, qui a d'abord été répété par d'autres interprètes de la douleur publique, chargés de rappeler les titres de l'immortel prélat aux regrets des enfants de l'Eglise du Canada et imprimé tout récemment. (*b*)

Ce discours, tout empreint de noblesse et de douleur, trace à grands traits les actes nombreux, les vertus éminentes, et les œuvres saintes qui ont occupé le grand évêque sans aucune interruption pendant sa belle carrière. Sa parole grave et parfois noblement imagée, révélait de sévères études littéraires. Nul doute que cette oraison funèbre ne soit conservée avec amour par tous les enfants de l'église du Canada comme par tous les amis de l'histoire et de la littérature. C'était la nuit, dans ses laborieuses veilles, que M. Raimbault commandait à son style de prendre les tons, les accents et les teintes de la douleur.

En parlant du séjour passager de M. Raimbault à Liége, nous avons dit qu'il avait une dévotion fervente au St. Sacrement. En parcourant cette illustre cité de St. Hubert, arrosée par le sang des martyrs, et qui avait donné des chefs à l'église universelle. M. l'abbé ne visita ni la place St. Hubert, ni la place St. Lambert où il eut pu admirer les palais des anciens princes. Non, notre pieux visiteur ne cherchait pas la cathédrale de St. Paul mais

---

(*a*) A Québec, dimanche, le 4 décembre 1825.

(*b*) Voyez l'*Echo du Cabinet de Lecture*, Montréal, vol. II. P. 6. Dans la *Bibliothèque* Canadienne, éditée à Montréal en 1826 au N°. du vol. 1er se trouve un article biographique sur Monseigneur Plessis emprunté à l'oraison funèbre du prélat par M. Raimbault

bien l'édifice de St. Martin. Il traversa à cet effet cette ville dans toute son étendue pour aller prier dans cette église qu'avait visitée si souvent la Vierge du Seigneur. Sainte Julienne, élevée par les servantes de Dieu, les hospitalières du Mont Corillon, sainte Julienne qui se donna tant de peines pour faire instituer la célébration de la fête du St. Sacrement que l'Evêque de Liége, Monseigneur Robert Trote autorisa à la suggestion des Frères Précheurs, (Dominicains) et que confirma en 1262 le pape Urbain IV. (Jacques Pantaléon) archidiacre de Liége avant sa promotion au Souverain-Pontificat.

Dès les premières années qu'il fut curé de Nicolet, M. Raimbault mit tout en œuvre pour donner à la fête du Saint-Sacrement une splendeur qu'elle n'avait pas atteinte jusque là, et chaque année, il enchérissait sur les démonstrations des années précédentes, avec un zèle dont on a conservé la tradition au Collége, à la Cure et dans toute la paroisse. Il avait même fait faire un petit tableau qu'on voyait encore peu d'années avant sa mort, dans ses appartements, représentant la procession du St. Sacrement sortant de l'église paroissiale de Nicolet. Cette charmante petite toile, placée entre deux gravures,l'incarnation du Verbe et la Cêne,produisait un bel effet, et montrait la tendre dévotion de ce pieux pasteur à Jésus-Christ fait chair pour nourrir les siens. Ce petit tableau nous donnait une idée de l'église paroissiale de St. Jean-Baptiste de Nicolet et de ses dépendances à cette époque. Elle attestait le goût de M. Raimbault pour les beaux arts, et comme on l'a déjà remarqué sa grande dévotion envers la Sainte-Eucharistie. On peut dire que toute sa vie, il avait travaillé à l'embellissement de la maison du Seigneur. Aussi se plaisait-il à répéter ce mot du psalmiste " *Domine dilexi decorem domus tuœ.* " Ajoutons que sur sa demande expresse il fut gravé sur sa tombe.

Nous nous reprocherions d'omettre, en parlant des œuvres de M. Raimbault la mention de sa prose " des SS. anges gardiens " qu'il composa étant curé de la paroisse érigée sous ce vocable, au district de Québec. Cette fête qui se célèbre le 2 octobre, il la solennisait avec toute la pompe possible. La prose que nous mentionnons fut chantée avec l'autorisation de l'Evêque qui l'avait examinée soigneusement. En voici quelques strophes que

nous reproduisons pour les avoir copiées il y a déjà bien des années au livre du lutrin et qui nous ont semblé notées et écrites de la main de l'auteur. Quelques années après le départ de ce vertueux ecclésiastique de la paroisse qu'il desservait avec tant de fruit, Monseigneur Plessis étant en visite épiscopale dans la côte de Beaupré, fit encore chanter cette pièce à l'office du matin ; il l'écoutait toujours avec complaisance.

Hymne en l'honneur des Anges.

AIR : — VOTIS PATER

Felices, concentibus
Dicite solemnibus
Angelorum gloriam.

Heureux protégés, redites dans vos chants solennels la gloire de vos anges.

Vos, memores putare
Almam vestri psallite
Quam illi agunt custodiam.

Oh ! ne l'oubliez pas, chantez la tendre sollicitude qui veille sur vous.

In supernis sedibus
Funguntur muneribus
Diversis unanimes.

Aux célestes demeures
leurs fonctions sont diverses
mais leurs cœurs sont d'accord.

Numinis Altissimi
Has in terras nuntii
Jussa ferunt alacres.

Messagers alègres et rapides,
ils transmettent à la terre les ordres du Très-Haut.

Nunc os velant pavidi,
Adorantes cernui,
Nunc hymnos ingeminant.
....
....

Tantôt tremblant de respect,
ils se voilent la figure
et se prosternent en adorant ;
tantôt ils répètent à l'envi leurs
hymnes de louanges.

Præmia victoriæ
Ipsi norunt gratiæ
Et gloriam Numini.

Le prix de leur victoire,
Ils le reconnaissent,est dû à la grâce,
Et la gloire, à Dieu.

Pascit eos charitas,
Nuda beat veritas,
Sol verus illuminat.

La charité, l'amour céleste est leur aliment, la vérité sans voile, leur béatitude, le vrai soleil ; le jour qui les éclaire.

Qui facit hæc otia
Angelis, nos in viâ
Per hos Deus adjuvat.
....

Dieu qui fait à ces anges cette douce paix, ce repos
nous les envoie pour aides dans notre route vers lui.

Vix puer innascitur
Custos cœlo mittitur
Ne quid hostis noceat.

A peine un nouveau né a vu le jour, qu'un gardien céleste descend vers lui, de peur que l'ennemi n'ose lui nuire.

Stat propé cunabulo
Avertens periculo.
Alumno pervigilat

L'ange, debout près du berceau, détourne les dangers et veille avec sollicitude sur son petit protégé.

Quot monet conciliis,
Quot fovet remediis,
Nauta, tutor medicus!

Que de bons conseils insinue, que remèdes salutaires applique ce médecin, ce défenseur, ce guide!

Si nutes ille timet,
Devias? ecce dolet,
Hic dolor ne pereas.

Chancelez-vous? il s'alarme; deviez-vous du droit chemin? il s'afflige, il craint de vous voir périr,

Sed doluisse parùm,
Porrigit ille manum;
Hic dolor ut redeas

Mais il de s'en tient pas à de stériles alarmes; il vient vous tendre la main; s'il s'émeut, c'est qu'il veut vous voir revenir.

Haustà Dei gratiâ
Victà patientiâ
Custos unus superest.

Quand la grâce est épuisée, quand la patience de Dieu s'est lassée, seul l'ange-gardien reste encore.

Lenta jami justitia
Minitatur fulmina.
Custos obvius adest.

Si la justice divine suspendant ses lenteurs, vous menace enfin de ses foudres, à l'instant l'Ange-Gardien est là, il se pose à l'encontre comme un rampart.

Piis cedens artibus
Si mutes in meliûs
Quanti causa gaudii

Si gagné par ses pieux artifices vous devenez meilleur;
Oh! quel sujet de bonheur!

Particeps lætitiæ
Chorus omnis curiæ
Festa movet canticis.
.....

Partageant son allégresse,, tous les célestes chœurs font éclater leurs transports par de joyeux cantiques.

Pro perdito fleverant,
De reduce nunc ovant,
Tantus amor superis!

Votre perte avait causé leurs larmes, votre retour présent les transporte, tant savent aimer les anges!

O mortalis dignitas!
Cui divina bonitas
Tantos dedit præsides.

O Dignité humaine!
à qui la bonté divine a donné de pareils protecteurs.

His ergo gratus amor
Firma fides sit, honor
Et votar sint et preces.
.....

Ferme confiance, honneur, respect, reconnaissance à nos saints anges; offrons leur à la fois nos prières et nos vœux.

Tu qui facis angelos
Ignes, Deus, frigidos
Nos refove gratiâ.

O vous qui faites vos anges des feux brûlants, Seigneur, par votre grâce, réchauffez nos froideurs.

O beati cœlites,
Simus vestri comites
In perenni patriâ. Amen.

O bienheureux habitants des cieux, faites que nous partagions avec vous l'éternelle patrie. Amen.

On voit dans cette pièce des strophes aimables, heureuses et suaves. Toutes paraissent porter le cachet d'une latinité exercée.

Dans le genre profane pareillement, M. l'abbé Raimbault a remporté de véritables succès littéraires. Il est regrettable que sa modestie nous ait dérobé tant de gracieuses productions. Les petites pièces suivantes feront voir au lecteur combien sont justes les regrets que nous formulons à ce sujet. Voici une occasion à laquelle sa muse se sentit provoquée.

Son Excellence le gouverneur Dalhousie, au mois de novembre 1827, avait fait part à quelques amis des beaux arts qu'il avait convoqués à cet effet aux salles du château St. Louis, du projet qu'il avait formé, d'élever un monument à la mémoire des deux illustres guerriers qui se sont illustrés sous les murs de l'ancienne capitale. Un bureau de direction fut nommé, et fit appel au savoir des hommes de lettres du temps pour se procurer les inscriptions qui devaient orner ce monument.

Plusieurs essais furent présentés, mais M. Raimbault n'écoutant encore cette fois que son désintéressement et sa modestie envoya, non pas au bureau de direction, mais à une feuille publique les pièces que nous reproduisons. Il voulut garder le plus strict incognito pour ne pas ravir aux concurrents le prix qui leur reviendrait. Quelle délicatesse, quelle grâce dans ces beaux procédés !

Nicolet Avril 1828.

INSCRIPTION POUR LE MONUMENT DE WOLF ET MONTCALME ÉRIGÉ À QUÉBEC EN 1828.

Monscalmus cecidit, sed non ingloriosus ; a quo
Confisas arces nil nisi mors rapuit.
Wolfius occubuit victor ; sic sanguine Ducis
Albion obtinuit mœnia tincta sui.
Pro patriâ, pro rege mori quàm dulce decorumq ?
His sint digna viris prœmia, sera licet.
Quos simûl una dies vidit cecidisse sub armis,
Una columna ferat nomina juncta simul.

Montcalme est tombé, mais non sans gloire ; la mort seule peut lui ravir ces murs que protégeait son bras.

Wolf meurt vainqueur ; et Albion ne put arborer son drapeau que sur des mûrs teints du sang de son général.

Qu'il est doux, qu'il est beau de mourir pour la patrie et pour son roi ! Digne, mais hélas ! trop tardive récompense de nos deux héros.

Un même jour les a vus tomber au champ d'honneur, qu'une même colonne reçoive et garde réunis leurs noms.

Wolfio et Monticalmo,
Viris heroico funere claris,
De patriâ suâ æque meritis,
Quorum unum infaustum flevit gallia
Flevit et alterum victorem Albion,
Hunc lapidem
Provincia Canadensis grata
Dicabat
Anno..... .....

A deux héros fameux par leur mort héroïque,
Et de mérites égaux envers leurs patries, dont l'un dans son malheur, eut les larmes de la France
Et l'autre en sa victoire fit pleurer Albion,
A Wolf et à Montcalme,
Le Canada reconnaissant, consacre cette pierre.
L'an..... .....

Miror inaccessis suspensas rupibus arces ;
Miror eas potuisse capi sive arte, vel armis.
Dûm duce impavido tectas et milite forti,
Tela struunt cædem dûm mille tonantia circùm,
Quis tantas moles, prærupta que scandere saxa
Audeat? Wolfus adest, qui mænia, classe relictà,
Expugnare ardens, ea jàm tenet alta triumphans.
Prælia miscentur ; fatali vulnere tactus
Monscalmus cecidit. Lugentes cedite, galli,
Cedite, sed tanto debetur victima duci.
Wolfus et occubuit victor : sic gaudia luctu
Turbantur ; partam caro sic sanguine portam
Obtinuere sui. Nunc ætas postera laudes
Heroum dignas, præclara que funera dicat.
Gloria quos eadem junxit, nunc nomina grati
Amborum aspiciant simul uno marmore cives.

Suspendue sur ces rochers inaccessibles j'admire cette citadelle.

Comment ? par quel art ? par quelles armes, a-t-elle pu devenir la proie d'un vainqueur ?

Qui donc, sous les yeux d'un général intrépide et d'une garnison sans peur et sans reproche, qui donc, sous le feu de ces mille bouches tonnantes qui vomissent partout la mort,

Osera tenter d'escalader ces énormes mûrailles et ces rochers escarpés ?

Le voyez-vous ? Pressé du désir de renverser ces remparts.

Wolf a quitté sa flotte, il arrive et bientôt une victoire insigne lui aura donné ces mûrs qui dominent les hauteurs.

Le combat s'engage, les feux se croisent, un trait lancé au hazard a frappé un héros, Montcalme tombe.

Pleurez fils de la France, retirez-vous,

Retirez-vous, mais la mort d'un tel chef reclame inexorablement une victime.

Wolf lui-même aussi meurt avec la palme à la main.

C'est ainsi que le deuil vient troubler un triomphe ; c'est ainsi qu'un sang cher a valu aux vainqueurs la possession de ces mûrs.

Puisse la postérité célébrer dignement ces héros et redire à jamais leur mort glorieuse !

Ils ont été égaux en partageant la gloire, que leurs noms gravés ici par la reconnaissance partagent en s'unissant le même monument.

Nous nous empresserons d'ajouter que Monsieur l'abbé Raimbault fournissait des articles aux journaux de la Province et aussi à l'*ami de la religion et du Roi*, publié à Paris par le

célèbre abbé Picot, que nous avons déjà mentionné; mais, telle était la délicatesse de ses procédés qu'il ne voulut jamais donner une ligne qui pût compromettre quelqu'un ou qui pût prêter à de fâcheuses interprétations. L'Editeur de ce journal français le sollicitait incessamment dans le but d'en obtenir des renseignements sur l'état de la religion en cette colonie.

En 1824 il lui demanda des détails sur les affaires ecclésiastiques et particulièrement sur ce qui concernait la consécration épiscopale de Mgr Lartigue, l'un des suffragans de l'évêque de Québec, préposé à l'administration du district de Montréal, et auquel on faisait dans le temps une opposition assez peu mesurée. M. le curé Raimbault ne voulut pas écrire à cette occasion le moindre entrefilet dans la crainte que, par induction on s'exprimât d'une manière peu exacte ou peu respectueuse envers les prêtres d'une maison pour laquelle il avait toujours professé une singulière vénération, ou qu'on pût mal présumer des dispositions de l'immortel évêque Plessis. On peut juger par ce fait de la délicatesse avec laquelle M. Raimbault procédait en toute circonstance et envers tout le monde.

Il faut en convenir, la conduite de ce digne ecclésiastique fut en tout point des plus édifiantes. Il était connu partout, surtout dans le district des Trois-Rivières, et partout honoré. D'une dignité toujours égale aux situations, grave en toutes circonstances, il se montrait doux et résigné à tous les instants, humble en toute rencontre et parfaitement détaché des choses de la terre.

Pendant les 43 ans qu'il a été en cette province, il s'est montré véritablement animé de l'esprit ecclésiastique. Dans sa paroisse, dans le collége. dans les paroisses circonvoisines, il a execé un sacerdoce efficace, il s'est montré prêtre accompli et imbu de l'esprit de son état. Aussi le clergé et les évêques lui donnèrent-ils une confiance sans limites. Dès qu'il fut fait archi-prêtre, pas une bénédiction d'église, pas une cérémonie publique n'avait lieu sans qu'on y appelât M. Raimbault pour rehausser l'éclat de la fête. Mais aussi avec quelle dignité il présidait à ces cérémonies, quel le grâce il prêtait à ces gracieux concours. Tous s'en souviennent Comme il se montrait prévenant, facile, doué de jugement plein du sentiment des convenances et toujours distingué par une grande élévation d'âme.

En 1826 Mgr Panet évêque de Québec, lui donna un vicaire, M. Henri Liboire Girouard (*a*) fut le premier de cette belle suite d'ecclésiastiques qui se sont formés sous lui, et qui l'ont soulagé dans l'exercice du ministère pastoral. Ce vénérable vétéran du sanctuaire faisait de son vicaire son conseiller, son frère et son ami. En bon et vertueux curé, cet homme de Dieu avertissait ses paroissiens que les supérieurs ne lui donnaient pas un aide pour qu'il prit du repos, mais plutôt pour qu'il fût plus spécialement occupé de ses ouailles, et qu'on ne devait pas se priver de recourir à son ministère quoiqu'il fût faible et âgé. Son goût pour l'étude et pour les pieuses lectures semblait se fortifier avec l'âge. On eût dit qu'il était jaloux, dans ses dernières années de reprendre les moments que, par le passé il avait donnés à tant de choses qui, disait-il, auraient dû lui être restées étrangères. Il trouvait dans sa bibliothèque et dans les collections de livres du collége de quoi satisfaire ses propensions. C'est avec les livres ascétiques qu'il se familiarisa d'avantage, parce qu'ils faisaient ses délices. Disons, toute fois, que ses études ne le détournaient pas de l'accomplissement de ses nombreux devoirs Cependant, on a pu le remarquer dans les examens publics des élèves, il traitait les sujets qui semblaient les plus abstraits avec talent, il portait la clarté dans les discussions, et dans la réunion de ses confrères, ou encore dans les sociétés qu'il favorisait de ses rares visites, on parlait toujours avec admiration du charme et de l'intérêt de sa conversation. Ses entretiens étaient hautement intéressants et ses vicaires nous en ont parlé plus d'une fois avec exaltation.

XIII.

Depuis trente-cinq ans M. l'archi-prêtre Raimbault, entouré de la confiance et du respect des familles, faisait le bonheur des paroissiens de Nicolet où cet excellent prêtre s'efforçait de tout régler, de tout sanctifier par la douce influence de la religion, lorsqu'il sentit ses forces le quitter, ses membres lui refuser service.

Sa complexion toujours si délicate et si frèle semblait même par fois faire entiérement défaut, mais il se gardait bien de trou-

---

(*a*) Aujourd'hui curé de St. Simon au diocèse de St. Hyacinthe.

bler les autres par ses plaintes, de les importuner de son malaise ; car nul ne connut mieux que lui les bienséances sociales, nul ne se serait reproché d'avantage de ne les avoir pas respectées.

Tournant son regard vers le bel établissement auquel il avait sans relâche dévoué son énergie, ses ressources et ses lumières, il eût désiré prolonger sa carrière pour aider encore les prêtres infatigables qui s'étaient livrés à la sainte tâche d'instruire et d'encourager la jeunesse qui se réunissait sous leur direection pour recueillir les bienfaits d'une éducation classique et religieuse.

Toujours la même simplicité de manières, toujours la même droiture de cœur se remarquent dans les arrangements qu'il arrête, comme aussi toujours la même aménité de caractère est observée dans les douleurs. Les facultés d'esprit ne dépérissaient pas en lui. De concert avec ce prêtre aussi modeste qu'habile et généreux que nous avons mentionné, M. Leprohon, il fit une revue exacte de son passé, il interrogea ses souvenirs, il revit des arrangements réglés et arrêtés depuis longtemps dans le but de rendre de nouveaux services, d'être encore utile s'il le pouvait et de réparer ce qui aurait paru défectueux ou repréhensible dans les actes de son administration. Alors se répandit, dans la paroisse, dans le district même la nouvelle affligeante de sa fin imminente. Les prêtres auxquels il avait prodigué ses soins, particulièrement à l'approche des examens, des ordinations, les citoyens qui se rappelaient les longs et utiles services, les fidèles qui n'ont pu méconnaître, ni oublier les fonctions pénibles qu'il avait rempli auprès d'eux, s'inquiètent et prient dans le but d'obtenir du ciel la prolongation d'une vie si pleine de bienveillance et de charité, au milieu des émotions on oubliait que l'heure des récompenses était arrivée pour le bon et fidèle serviteur.

Cependant le vénérable septuagénaire n'a rien perdu de son jugement ni de sa présence d'esprit. Il sent qu'il doit utiliser tous les jours de sa vie. Aussi conservait-il toute la fraîcheur de l'imagination, la sensibilité de cœur qu'on avait tant de fois remarqué en lui, lorsqu'il n'était qu'au méridien de la vie, alors qu'il se distinguait le plus par son air à la fois doux, grave et digne. Jusqu'à son dernier jour on a pu admirer en effet la noblesse et le désintéressement de son âme.

Son attitude était toujours ferme et annonçant le courage du

bon soldat de Jésus-Christ, disposé à soutenir de nouvelles épreuves. On voyait que depuis longtemps il s'occupait à se préparer à l'heure du sacrifice comme une victime destinée à l'immolation. Ainsi jusqu'à la fin Dieu se plut à éprouver et à soutenir son grand serviteur et jusqu'à la fin ce prêtre fidèle voulut édifier et sanctifier par sa parole et par sa conduite ceux qui l'approchaient. Sur son lit de mort, il fut ce qu'il avait été toujours et à tout instant sage, réfléchi calme, courageux et fervent. Plus l'heure suprême approchait plus la prière était sur ses lèvres.

Tant qu'il eut la faculté de prier, il aimait à remercier Dieu d'avoir préservé son âme des effets du souffle révolutionnaire qui fait prendre en haine tous les pouvoirs, en mépris toutes les croyances, et de lui avoir conservé les consolations de la foi à travers toutes les phases de la vie.

On est porté à se dire quand on a santé, vigueur et prospérité, qu'il est facile de se tenir à cette hauteur de sentiment ; mais qu'on ne perde pas de vue toute l'étendue de la carrière de ce vertueux ecclésiastique, et l'on trouvera que son âme, dans le malheur et dans toutes les situations, a su conserver la même noblesse de sentiments, la même dignité de pensées, le même respect pour son caractère.

L'état de faiblesse dans lequel se trouvait ce bon prêtre, depuis si longtemps malade et épuisé, l'avertissait donc qu'il devait bientôt finir son utile et edifiante carrière. Depuis longtemps il se préparait à la mort ; aussi l'annonce de l'heure suprême ne lui fit éprouver aucune émotion. Toujours recueilli, monsieur l'abbé Raimbault se montre résigné et confiant en la bonté du Sauveur. Sa parole, son front, l'accent de sa voix annonçaient le calme et la sérénité.

Enfin, au commencement de février 1841, il fait appeler le directeur de sa conscience, son confident intime, Monsieur Leprohon, il lui remet ses papiers, ses manuscrits pour en disposer selon qu'il le jugera convenable devant Dieu. Il lui donne pour l'avantage de la jeunesse, tout ce qu'il possède, mobilier, livres; et avec ce dépositaire de ses pensées, avec ce guide éclairé il s'entretient souvent et longtemps. Nous n'entrerons pas dans ces mystérieuses intelligences d'un homme qui est sur le seuil de son éternité avec celui qui l'y introduit.

Toujours calme, Monsieur Raimbault prescrit ce qui regarde sa paroisse dont il va être séparé, et les avis qu'on devra donner à ses chers paroissiens pour qu'ils s'intéressent plus efficacement à son sort devant Dieu. D'un air ferme et adouci il ordonne ce qui concerne ses funérailles. Il reçoit les sacrements pour la dernière fois, vendredi le 12 Février.

Tous les assistants étaient ravis des témoignages qu'il donnait de la foi vive et de l'amour le plus tendre. Ses regards étaient pleins d'affection pour eux. Les visages étaient mornes, respectueux et attendris. Le respect seul contenait la douleur des ecclésiastiques et des autres personnes agenouillés auprès de son lit.

Le 16 février, monsieur Leprohon reçut ses derniers soupirs. Le digne et vertueux pasteur s'était endormi avec calme, dans le Seigneur en pressant son crucifix sur ses lèvres avec la confiance du juste. Il n'avait éprouvé aucune de ces frayeurs ordinaires à ceux qui ne sont pas accoutumés à envisager le ciel et à méditer sur l'éternité. Sa mort, comme sa vie, a été des plus édifiantes. Il rendit à Dieu cette âme qu'enrichissaient tant de belles actions.

Les élèves du Collége, tous également pénétrés d'amour et de respect pour le vénérable défunt, prennent spontanément le deuil. On prépare les obsèques. Les restes mortels du regretté pasteur sont exposés dans la chapelle du Collége sur un lit funèbre. Le corps est revêtu des ornements sacerdotaux, et au jour de l'inhumation il fut transporté à l'église paroissiale à la suite d'un service funéraire célébré dans la chappelle du Séminaire.

L'inhumation eut lieu le 19 dans la chapelle de Saint-Louis, à l'église paroissiale. Le clergé de la paroisse se réunit au clergé du Séminaire, composé des élèves de la maison et d'un grand nombre de prêtres du district. La foule encombrait le temple et ses avenues.

Monsieur Cooke, Vicaire-Général de l'Evêque de Québec et alors curé des Trois-Rivières, ancien élève du Collége de Nicolet et qui avait toujours été à même d'apprécier les talents variés et féconds de l'illustre défunt, comme la noblesse de son caractère et la pureté de sa vertu, célébra la messe pour le repos de son âme, au milieu du pieux recueillement des fidèles éplorés, des chants pleins d'harmonie soupirant les sentiments du deuil du jour. Après les absoutes, il exprima les titres de ce bon prêtre aux regrets de ses paroissiens, des citoyens et des enfants de l'église, en montrant qu'il avait été doué des talents de l'homme généreux et des sentiments d'un vrai ministre de l'église de Dieu. Ce grand cadre fut rempli par les divers traits qui signalèrent la carrière si bien remplie du vieux prêtre ; mais on regretta que le prédicateur parlât d'un ton de voix qui ne laissait qu'aux plus rapprochés la satisfaction de l'entendre. Le froid, l'empressement de la

foule et la trop grande émotion de l'orateur firent perdre tout l'effet de ce discours.

La mort de Monsieur Raimbault causa une grande affliction dans sa paroisse et même dans tout le district en général. Ce pieux ecclésiastique fut regretté par un grand nombre de prêtres dont il était le conseiller et le guide, disons mieux l'ami dévoué ; sa mémoire est encore chère à ceux qui l'ont connu.

Ce bon prêtre était de mœurs pures et austères, très-mortifié, studieux, patient à l'excès, et vivait très-retiré tout occupé à remplir ses diverses obligations. Il avait enfin des qualités précieuses et rares ; qualités personnelles non moins estimables que ses talents. Il était bon, obligeant, serviable, plein de compassion pour les pauvres et très-ingénieux à soulager leur misère. Avec tout le monde il était poli, prévenant, conversant avec intérêt, mais avec modestie. Sa parole était onctueuse, et parfois éloquente, toujours animée de la charité la plus pure.

Ses yeux étaient noirs et pleins d'éclairs. Ils réfléchissaient sa belle intelligence. Son teint était pâle et mélancolique. De grande taille, d'un maintien grave, tout en lui acccusait l'homme digne et qui commandait le respect. Il parlait avec une grande précision qui n'excluait pas l'élégance. On eut dit que son caractère était timide, tant sa fermeté était modeste. Le respect de soi-même et des autres, il l'affirmait par la décence et la propreté de sa mise et de ses habits.

La foi de ce digne ecclésiastique était vive ; on sait avec quel calme il envisagea ses derniers moments. Lui qui dans sa jeunesse avait entendu les plus désolantes doctrines propagées ce semble par les bouches les plus autorisées sans qu'elles aient pu abaisser son âme, ni énerver sa vertu, lui dont la jeunesse avait été si dûrement éprouvée, et dont les jours avait été pendant quatre ou cinq ans un holocauste continuel, ne trouvait de la consolation qu'au pied des autels.

Ses écrits quoique peu nombreux suffisent pour attester que le digne archi-prêtre était rempli du zèle sacerdotale et que chez lui la sagesse se joignait au zèle et que la lumière s'alliait à la piété.

Mais ce n'est pas l'éloge de cet homme de bien que nous avons à tracer. Nous avons dû nous borner à quelques particularités d'une vie qui nous semblait constamment remplie de sacrifices faits au devoir et à l'honneur. En constatant que ce prêtre vertueux fut toujours honoré de l'approbation de ses supérieures qui l'appelèrent à des postes où il fallait mettre de grands talents au service de leur administration ; on voit que le désir de bien faire le porta toujours à se faire à toute tâche, à l'accomplir de façon à donner satisfaction à tous. Noble ambition d'une âme au-dessus du vulgaire, noble loyauté qui n'a pas été malheureuse.

Le monument qui rappelle tant de vertus, tant de bonnes œuvres, est

simple et sans ornements. Les amis de la religion applaudiront sans doute à l'idée de rendre durable la mémoire d'un digne prêtre dont la vertu a triomphé des plus grands dangers du monde.

C'est comme suit qu'on lit l'Epitaphe de feu M. Raimbault dans l'église de Nicolet :

D. O. M.

Cineribus et memoriæ
Revdi JOAN RAIMBAULT Aureliani
E Gallia pro fide exulis
Morum suavitate et pietate
Humanis sacrisque litteris.....
Conspicui,
Seminarii Nicoletanensis
Præsulis.
Qui hanc parochiam XXXIII annos
Summâ omnium veneratione
Rexit.
Juventuti, artibus et relegioni
Charus,
Placidâ morte quievit
die XVI februarii anno MDCCCXLI
Ætatis suæ septuagesimo primo.
Olim
Iste pastor
Sponte et optime
dicebat : domine,
dilexi decorem domûs tuæ.

Plaugite simul et orate.

Traduction.

D. O. M.

Aux cendres et à la mémoire
du Révérend Jean Raimbault né à Orléans en France,
Exilé de sa patrie pour la Foi,
Homme d'une douceur, d'une aménité et d'une piété remarquable
distingué dans les sciences sacrées et profanes,
Supérieur du Séminaire de Nicolet.
Il fut curé de cette paroisse
durant XXXIII ans.
Entouré de la vénération publique,
Cher à l'église, à la jeunesse et aux lettres.
La mort l'enleva doucement
Le XVI février de l'année 1841
dans la soixante-onzième de son âge.
durant sa vie ce digne pasteur
Aimait à répéter,
Et il le pouvait à bon droit :
" Seigneur, j'ai aimé
La beauté et l'honneur
de votre maison. "

Une larme avec une prière.